

EXAMEN
DE
DEUX GRANDES
QUESTIONS,

La première,
*Ce que le Roi de France fera au su-
jet de la Monarchie d'Espagne.*

La seconde,
*Quelles mesures doit prendre
l'Angleterre.*

Louis XV
Traduit de l'Anglois.



A L O N D R E S,
Chez PHILEUTERE, à l'Ensei-
gne de la Verité.

M. D C C I.





AVERISSEMENT.

JE viens de lire , dit *Montagne* en quelque endroit , deux Auteurs a'un caractère bien différent ; l'un fait les Rois de pire condition que les Charretiers , & l'autre les met cent piques au dessus de Dieu. Il n'est pas surprenant que deux hommes écrivant sur deux sujets aussi opposez , que le sont devenus dans ces derniers tems , & sur tout dans les Etats purement despotiques , le droit des Rois & celui des peuples , se trouvent dans une si grande opposition de sentimens ; mais il paroitra assez extraordinaire , que dans une conjoncture si fâcheuse & si peu équivoque , deux sçavans Anglois écrivant sur les affaires du tems , paroissant tous deux attachez à la liberté , &

A 2 n'ayant

4 AVERTISSEMENT.

n'ayant que cela en vue , proposent pour y parvenir des moyens si differens , & je puis dire si opposez. Le premier justement allarmé de la grandeur de la France unie avec l'Espagne , craint tout pour sa nation ; & pour l'obliger d'autant mieux a prendre soin de sa liberté , il lui presente sa foiblesse , qui vient en grande partie de ses divisions intestines , & porte extrêmement haut la puissance des ses ennemis ; il l'exhorte à se fortifier par des alliances étrangères , & à se mettre en état de repousser de bonne heure un assaillant auquel il n'y aura pas moyen de resister si on lui donne le tems de se fortifier , & qui engloutira sans ressource les libertés de l'Europe. L'autre au contraire est un Fier a bras qui ne craint rien , qui compte si fort sur l'heureuse situation de son Isle , sur la bonté & le grand nombre de ses forces navales , qu'il défie tout l'Univers ligué ensemble. Il se moque des alliances , & croit que c'est tenter la Providence que d'aller au
devant

AVERTISSEMENT. 5

devant du peril par la sage prévoyance que la raison & la politique nous inspirent : Il veut qu'on attende de pied ferme, & qu'on se défende bien quand on est attaqué, & s'il agit suivant ses principes, il ne devroit pas se remuer s'il voyoit bruler la maison de son voisin, jusques à ce que le feu seroit dans la sienne. Il ne parle pas de la dernière révolution d'Angleterre, & de la part qu'y eurent les Hollandois, comme en parlent d'ordinaire les Anglois sages & bien intentionnez pour la cause commune, & ce qu'il en dit fait assez voir, que la reconnoissance est une vertu qu'il n'a guere dans le cœur.

En un mot il y a une opposition manifeste entre ces deux Auteurs. Tous deux paroissent avoir pris la plume pour l'amour de la liberté ; mais tous deux ne l'aiment pas également. Il y a assurément de l'inconvenient à trop estimer son ennemi ; mais il y en a bien davantage à le trop mépriser, & à compter trop sur ses propres forces.

6 AVERTISSEMENT.

Le public jugera de ces deux Auteurs sans qu'il soit nécessaire de le prévenir, & s'il trouve le dernier portant les choses à l'excès, & outrant les meilleures maximes, il n'en fera que le jugement que j'en ai fait. Cependant quoique ses sentimens ne s'accroissent guere aux interets de la cause commune, on ne laisse pas de le joindre à son Antagoniste, persuadé que les Puissances qui nous gouvernent craignent bien moins les raisons de leurs ennemis, qu'elles ne redoutent leur tyrannie.

EXA-



E X A M E N
D E
DEUX GRANDES
QUESTIONS,

La première,
*Ce que le Roi de France fera
au sujet de la Monarchie
d'Espagne.*

La seconde,
*Quelles mesures doit prendre
l'Angleterre.*



Le Roi d'Espagne a fait
un Testament, & dispo-
sé de tous ses Etats en fa-
veur du Duc d'Anjou,
petit fils du Roi de Fran-
ce à present regnant.

Ce prince foible a fait peu d'actions de sagesse ; mais on peut dire que celle ci est une des plus ridicules, s'il est permis de parler ainsi des démarches des Princes souverains.

S'imaginer que le Roi tres-Chretien aura égard à ce legs , ou l'expliquera que suivant la convenance de ses affaires , ou du moins de ses intérêts , ce seroit une folie qui ne peut tomber que dans la tête de ceux qui ont une tres-petite connoissance du Roi de France en particulier , ou des affaires de l'Europe en general.

Ce n'en seroit pas une moindre de se mettre dans l'esprit , que les autres Princes de la Chrétienté souffriront que la Monarchie d'Espagne demeure à un Prince François en vertu de ce Testament , sans autre titre ou droit que le simple don qu'en a fait le feu Roi d'Espagne , & sans avoir aucun égard au droit des legitimes prétendants.

Pour venir donc au fait , & traiter ces deux questions avec plus de netteté , il est nécessaire d'examiner la nature du Testament du Roi d'Espagne , & de voir quelles suites il peut probablement avoir.

1. Pour

1. Pour ce qui regarde la nature de ce Testament, il semble qu'il n'ait été fait que pour inviter tacitement les Competiteurs à une dange-reuse & sanglante guerre; comme si le Roi d'Espagne avoit dit à son Conseil privé : *Je me vangerai de tous ceux qui ont entrepris de partager nos Etats : Je les donnerai à un Prince qui n'y a pas le moindre droit ; on se battra, & le plus fort emportera tout.*

Il est bien certain que le Duc d'Anjou ne peut avoir droit à la Couronne d'Espagne qu'après la mort de son pere, & de son frere ainé, supposé qu'il ne laisse point d'enfant; car s'il en vient l'Empereur de Maroc a autant, ou peut être plus de droit que lui à la Couronne d'Espagne.

Le Dauphin de France a un droit incontestable à la Couronne d'Espagne, s'il est vrai que la Renonciation faite par son pere & sa mere au Traité des Pyrenées ne puisse pas dépouiller les enfans de leur droit; qui est la grande raison qu'on fait valoir aujourd'hui. Or si cette raison est valable, la Couronne appartient de droit au Dauphin, & après lui au Duc de Bourgogne, & à ses heritiers. Sur

se pied là le Docteur Davenant auroit pû s'épargner la peine de composer un long Écrit pour la défense du droit du Dauphin, car nous convenons qu'il a un droit incontestable à la succession.

Mais je ferois bien aise qu'on me dit, comment le Duc d'Anjou peut y avoir droit du vivant des autres? Il ne dépend pas du Dauphin de dire, je cede mon droit à mon second fils, car je ne croi pas qu'il vaille la peine que j'accepte la Couronne d'Espagne pour moi, ou pour mon fils aîné. En voici les raisons.

2. Si le Duc de Bourgogne a jamais un fils, qui l'empêchera de dire avec autant de probabilité qu'on dit aujourd'hui? *Mon Grand-pere n'a pû me priver de mon droit.* Je suis incontestablement heritier de la Monarchie d'Espagne; & sans se mettre en peine du droit du Dauphin, s'il est assez puissant pour en faire la conquête, il l'emportera nonobstant la possession de son Oncle; car les Couronnes ne connoissent ni oncles, ni freres, ni parens, quand ils ont la possession, & que cette possession est jointe avec le droit.

De sorte qu'il n'est pas possible que
- le Roi de France ne s'aperçoive, que
s'emparant comme il fait de la Cou-
ronne d'Espagne en conséquence du
Testament du feu Roi, il renonce au
droit de son fils, & engage ses décen-
dans dans une sanglante guerre dont
une tête plus sage que la sienne ne
sçauroit prévoir les suites.

I. QUESTION.

*Quelles mesures prendra le
Roi de France au sujet de la
Succession d'Espagne.*

QUand je demande quelles me-
sures il prendra, je veux dire
ce qu'il fera suivant toutes les appa-
rénces, ou ce que son interet l'obli-
gera de faire; car je suppose que per-
sonne n'ira s'imaginer que je sois de
son Conseil privé.

Pour démêler cette matiere, il est
nécessaire de considerer le Roi de
France par raport aux termes où il
en est avec les autres Puissances de
l'Europe.

Si le Roi de France étoit le maître absolu de prendre quelles mesures il voudroit, & qu'il ne fût obligé d'avoir aucuns égards pour ses voisins, il n'y a point de doute que se dégageant de toutes conditions, il n'entrât incessamment sur les terres d'Espagne, & ne les regardât comme les siennes propres, ou du moins que ses enfans n'annexassent la Couronne d'Espagne à celle de France pour n'en faire des deux qu'un même Empire; & il n'y a personne qui ne fit la même chose.

Mais comme il a des voisins puissans avec lesquels il est obligé de garder des mesures; voisins qui n'étant pas moins puissans que lui, sont en état de faire une assez grande diversion; s'il se brouille avec eux, il est fort incertain s'il réussira, ou non. Il est trop sage pour ne pas voir que son intérêt l'oblige d'agir de concert avec ses voisins, autant qu'il le pourra convenablement.

Les mesures qu'il a prises & les alliances qu'il a ci devant faites avant la mort du Roi d'Espagne, confirment suffisamment la vérité de cet argument.

Ceux

Ceux qui croient le Roi de France assez puissant , pour ne se soucier d'aucun de ses voisins , qui en parlent si avantageusement , & qui le mettent comme font les faiseurs de Médailles , auran des Invincibles , ont sans doute oublié le siege de Namur , & les vains efforts que la France fit pour secourir cette place ; ils ne se souviennent plus que Louis XIV. abandonna le Roi Jaques , & reconnut Guillaume III. à présent regnant pour Roi d'Angleterre par le Traité de Ryswick ; ils ne font pas attention aux avances qu'il a été obligé de faire pour détacher le Duc de Savoye de la ligue ; ils ne songent pas qu'il n'a pû conserver Casal qui lui avoit coûté de si grosses sommes ; qu'il a été obligé de rendre la Forteresse de Pignerol , que son pere appelloit le bras droit de la France , & qui lui a coûté 100. millions à fortifier ; ils ont perdu la memoire du mariage du Duc de Bourgogne avec la Princesse de Savoye , & des conditions sur lesquelles ce mariage a été fait , & ne considerent pas que le Roi de France a acheté le Savoyard aux dépens de l'honneur de son petit fils ; qu'il a rendu

rendu la Lorraine & le Luxembourg, qui sont de vastes Etats, & plus de 100. places fortifiées qui ont été restituées aux allies, qu'ils auroient été sept ans à reprendre par les voyes ordinaires, supposé même qu'ils eussent été maîtres de la campagne.

Toutes ces choses sont autant de demonstrations qu'il s'est trouvé inné par la Ligue; & il n'a pas si peu de sens qu'il ne le connoisse bien.

Car sans cela d'où vient que dans le partage de la Monarchie d'Espagne, il s'est contenté des Etats que les Espagnols possèdent en Italie, & a laissé à la maison d'Autriche le riche morceau de l'Amerique.

Quelle raison en peut-on donner, si ce n'est de dire, qu'ayant bien senti qu'il n'y auroit pas moyen de faire consentir l'Angleterre & la Hollande à une augmentation qui le rendroit si puissant en Mer, il a mieux aimé accepter à de bonnes conditions, une portion aussi avantageuse, que celle qui lui a été assignée en Italie, que de hazarder comme le chien de la fable, de perdre tout en voulant trop avoir.

C'est donc pour cela que le Roi très-Chrétien a consenti de concert
avec

avec les Anglois & les Hollandois , qu'après le decez du Roi d'Espagne la Monarchie Espagnole seroit ainsi partagée.

Tout ce que les Espagnols possèdent en Italie demeure à la France , à la reserve de Milan , qui doit être donné au Duc de Lorraine en consideration des Duchez de Lorraine & de Bar, qui doivent être donnez à la France, tout le reste hormis quelque places frontieres de la Navarre, doit demeurer à l'Archiduc d'Autriche, avec quelques autres particularités qu'il seroit inutile de repeter.

Ce Traité conclud de cette maniere, le Roi d'Espagne, comme s'il n'avoit trainé ses jours que pour en attendre la conclusion, mourut le 22. d'Octobre dernier selon notre stile.

L'Espagnol sous prétexte de ne vouloir pas que la Monarchie fut partagée, & n'entrant en aucune consideration du droit du Successeur, a legué ses Royaumes, & les a tous donnez au Duc d'Anjou; Prince qui n'y a non plus de droit, ni apparence de droit, si vous en exceptez ce qui a été dit ci devant, que le Prince de Galles, ou le Czar de Moscovie.

C'est

C'est de l'heure qu'il est un grand sujet de dispute entre nos Politiques, pour savoir ce que fera le Roi de France dans cette nouvelle conjoncture. S'en tiendra-t-il au partage, ou acceptera-t-il le present du Roi d'Espagne, c'est-à-dire la Couronne d'Espagne pour son petit fils ?

On ne sauroit dire positivement ce qu'il fera, comme nous l'avons déjà remarqué ; mais il n'y a personne qui ne puisse juger aisément ce qu'il devroit faire suivant la raison d'Etat, la nature de la chose, & son propre intérêt.

S'il est ce même Roi de France qui n'a pris que rarement des mesures faussées, & qu'il soit conduit par le même Conseil qui l'a dirigé jusqu'ici avec tant de sagesse, il est certain qu'il s'en tiendra au Traité, & acceptera sans trouble la portion de la Monarchie Espagnole qui lui a été assignée. En voici les raisons.

Par cette acquisition de l'Italie il s'assure l'Empire absolu de la Méditerranée ; il exclut entièrement la maison d'Autriche de toute autre intérêt qu'elle pourroit avoir en Italie ; Il se rend si absolument le maître de
l'E-

l'Eglise, qu'il peut le faire Pape par maniere de dire, quand il le jugera à propos; & toutes les fois qu'il voudra n'être pas content des petits Princes de Toscane, de Parme, de Modene, de Mantoue, &c. Il peut les renverser d'un seul soufle: Ils viendront mettre leurs Principautés à ses invincibles pieds, & ils tiendront à plus grand honneur de porter le nom de Princes du Sang, ou de Pairs de France, que de demeurer souverains de leurs Etats. Ainsi dès qu'il le jugera à propos il rétablira l'ancien Royaume des Lombards, & l'ajoutera au titre de France & de Navarre.

Et tout cela sans dépense, & sans risque de ses Armées, sans être obligé d'avoir une flotte, ou de donner bataille ni par mer ni par terre, parce que les Anglois & les Hollandois lui aideront à s'en mettre en possession.

Si l'Empereur est assez simple pour s'y opposer, il faudra qu'il le fasse par ses propres forces: & dans la conjoncture présente sa puissance ne paroit pas assez formidable pour rendre la chose douteuse.

A propos de l'Empereur, disons un mot ou deux à ces Messieurs qui
par-

parlent si gros en sa faveur, & qui disent, qu'il est en état de rendre toutes ces mesures inutiles.

Ils vous disent premièrement, combien l'Empereur est puissant par l'aquisition du Royaume d'Hongrie, & par la paix tres-avantageuse qu'il a faite avec le Turc.

Ils vous disent, que sa Majesté Imperiale a une Armée de 120. mille hommes, sans compter les Troupes des Cercles qui font un corps de quatre vingt mille hommes, que de tout cela il y a 50. mille hommes de prêts sur les frontieres d'Italie, & que le reste marche vers le Rhin; que le Duc de Brandebourg pour avoir été fait Roi de Prusse, le secourra de toutes ses forces; que le Duc de Lunebourg en faveur du neuvième Electorat, entretiendra 30. mille hommes à ses dépens, & qu'ainsi tous les Princes d'Italie épouseront ses interets.

Par ce moyen direz-vous l'Empereur s'assurera d'un côté de l'Italie, & fera de l'autre une si vigoureuse diversion du côté du Rhin, que le Roi de France aura assez d'occupation à défendre son propre terrain, pendant
que

que l'Archi-Duc Charles passera en Espagne, où les Espagnols qui haïssent naturellement les François, le proclameront incontinent Roi.

Voilà véritablement de grandes choses, & si l'Empereur est si puissant, il peut tailler bien de la besogne aux Alliez. Je suppose que l'Empereur connoisse assez mal son interet pour se mettre en tête une chose de cette nature, il ne me semble pas néanmoins probable, que sa Majesté Imperiale qui a eu bien de la peine à soutenir cette guerre conjointement avec presque tous les Princes de l'Europe, s'imagine pouvoir donner échec à la puissance de la France, unie avec l'Angleterre & la Hollande; car quoiqu'il puisse faire en Italie & sur le Rhin, il ne sera jamais en état de défendre l'Espagne & les Pays-bas, quand même il en seroit actuellement en possession.

Car premièrement les Hollandois qui ont toujours soutenu les Pays-bas, y entreroient incontinent d'un côté, pendant que les François les attaqueroient d'un autre, & les emporteroient avec peu de peine.

En second lieu, l'Espagne ne pourroit

roit jamais tenir par terre contre la France, soutenüe des forces navales des Anglois & des Hollandois; Les Isles de la Mediterranée seroient dans la nécessité de se soumettre aux maitres de la Mer, & l'Amerique qui est comme un jardin d'or, tomberoit entre les mains des vainqueurs.

On ne peut s'imaginer que l'Empereur dont le fils est si bien partagé, n'accepte pas le Traité de partage, quand il verra sur tout combien il lui seroit impossible d'obtenir des conditions plus avantageuses par la force.

S'il l'accepte, il reste maintenant à examiner ce que doivent faire l'Angleterre & la Hollande.

Je suppose présentement une chose qui me paroît tres-peu vraisemblable, que le Roi de France accepte le Testament, qu'il demande la Couronne d'Espagne pour son petit fils le Duc d'Anjou, & vueille fonder ses pretensions sur un titre si ridicule.

Examinons en les consequences de sang froid.

1. Il renouvelle inévitablement la guerre avec toute la Ligue, & dès la première invasion qu'il fait sur les terres d'Espagne qui sont une branche de
la

la Ligue, il rompt une paix qu'il a achetée si cher.

2. Il renouvelle cette guerre avec des desavantages infiniment plus grands que ceux dans lesquels il étoit ci devant ; desavantages si considérables, que toute la terre croit fortement, qu'il ne voudra pas courre les risques de se voir encore une fois toute la Ligue sur les bras. Le grand nombre de places fortes qu'il a rendu aux Alliez, sont un bon garant de la paix ; & d'ailleurs l'Empereur est bien autrement puissant qu'il ne l'étoit ci devant, par la paix qu'il a conclu avec le Turc.

3. Le Duc d'Anjou devenant Roi, la France constamment n'y gagnera rien, car dans un siecle la race redeviendra tout à fait Espagnole ; & même en peu d'années l'interet prévaudra, & il ne souffrira non plus que le Duc de Bourgogne son frere empiete sur lui quand il sera devenu Roi de France, que le feu Roi d'Espagne l'a souffert du Roi de France à présent regnant. Il y a mille exemples pour montrer, que l'interet détruit toutes les liais de nation & de consanguinité. Après que le Duc d'Anjou au-

ra été Roi d'Espagne pendant quelque temps , il regardera l'Espagne comme son bien propre & particulier , & bien loin de se soumettre à la France , parce qu'il y est né , il la traitera comme s'il ne l'avoit jamais vûe. Peut-être joindra-t-il ses interets avec la France , & même ses forces dans l'occasion ; mais ce ne sera que quand les interets des deux nations ne seront en aucune concurrence , ce qui n'arrivera presque jamais : Mais s'il arrive que la France empiete sur lui , il se trouvera pour lors Roi d'Espagne , & non Duc d'Anjou.

Tout ce donc que la France peut gagner en acceptant la Couronne d'Espagne , est une petite satisfaction présente , de voir un fils de la maison de Bourbon sur le Trône d'Espagne ; mais en qualité de Roi de France il n'en fera de rien mieux.

Mais ce n'est pas tout , comme l'on a déjà remarqué. Si jamais le Duc de Bourgogne parvient à la Couronne de France , ce sera suivant toutes les apparences un sujet éternel de querelle entr'eux. Car si la maison de France a quelque droit sur l'Espagne , ce ne peut-être que l'ainé ; Le puîné

né n'y a aucune apparence de prétention pendant que l'ainé est en vie, si ce n'est celle qu'on fonde sur la donation de la France & de l'Espagne.

Pour ce qui est de celle du Dauphin à son second fils, le premier étant encore vivant, elle ne peut être valable; car il ne peut pas donner une chose qui appartient hereditairement à son fils, & il n'a non plus le pouvoir de le dépouiller de la Couronne d'Espagne, que de celle de France; car s'il faut prendre droit par une Donation, le Grand-Pere les en a tous dépouillez avant leur naissance. Je dis plus, si le Duc de Bourgogne même y donnoit son consentement, les enfans, supposé qu'il en ait à quelque heure, declareroient qu'il n'a pû non plus disposer de leur droit à leur préjudice, que Louis XIV. du droit du Dauphin; Car c'est sur une pareille nullité qu'on fonde aujourd'hui le droit du Dauphin; & cela même ruinera le droit du Duc d'Anjou, car toute raison qui est bonne pour lui ne sauroit être mauvaise contre.

Pour ce qui regarde la donation du feu Roi d'Espagne, je n'y vois rien sur quoi l'on puisse fonder un droit:

Si

Si elle avoit été faite au véritable héritier, je présume qu'il n'en auroit cru son droit de rien meilleur; & si elle avoit été faite au grand Seigneur, le Roi de France n'en auroit pas cru le sien moins bon: Ainsi cela ne signifie rien du tout.

Je viens maintenant à la grande question proposée. Quelles mesures les Anglois doivent prendre dans cette conjoncture.

La réponse aura deux parties.

1. Supposant que le Roi de France s'en tienne au Traité de partage ci dessus mentionné.

2. Supposant que ce Prince par des raisons qui nous sont inconnues, trouve à propos d'abandonner le Traité pour avoir le tout, fondé sur le Testament fait par le Roi d'Espagne.

Il est certain que l'Angleterre, depuis que ses Troupes sont congédiées, & ses peuples divisez plus qu'on n'auroit cru qu'ils deussent l'être sous un gouvernement si doux & si bon, fait une tres-mediocre figure chez les Etrangers, & si Elle avoit toute autre Prince à la tête de ses Conseils & de ses Forces, à peine y auroit-il de
Puis-

puissance étrangere qui voulut faire un pas pour rechercher son alliance.

Mais tout le monde ne voit pas encore notre côté foible, & la reputation du Roi nous rend plus formidables que nous ne le sommes effectivement.

Mais nous devons agir suivant la connoissance que nous avons des circonstances où nous nous trouvons effectivement, & non selon ce qu'en peuvent croire les Etrangers, de peur de leur laisser voir notre foible aux dépens de notre perte.

Quoiqu'il en soit, je suppose ce que tous les gens de bien souhaiteroient : Que nous fussions dans la même bonne situation où nous a laissez la dernière guerre, c'est à dire bien unis, prêts à agir, & de bonne volonté pour conserver la reputation que nous avons alors dans le monde.

Supposons donc premièrement, que le Roi de France s'en tienne au Traité de partage de la Monarchie d'Espagne.

En ce cas il est certain que l'Angleterre doit se mettre en état conjointement avec la Hollande, de con-

B traindre

traindre l'Empereur & les Princes d'Italie à consentir au Traité de partage.

Pour conserver en même tems l'équilibre, il faut se mettre en état d'obliger le Roi de France de s'en tenir au partage, & les autres puissances à se contenter de ce qui leur a été assigné, sans empiéter les uns sur les autres, & se rendre depositaire pour le reste en faveur de l'héritier.

On demande encore, si le Roi de France s'en tient au partage, & que l'Empereur continue à s'y opposer, le Roi de France n'est-il pas en droit de s'emparer de tout s'il le peut ?

Je ne me pique ni de savoir le secret de ces contestations, ni d'avoir été du Conseil qui a concerté cette Ligue, ni d'être informé des précautions qui ont été prises, en cas que l'Empereur refusât d'y entrer ; mais pour en donner mon jugement autant que la situation où je suis me le peut permettre, j'établirai sommairement les raisons qui ont, à mon avis, porté l'Angleterre & la Hollande à former cette ligue. La grande raison qui a, ce me semble, produit le premier projet de cette alliance, met-

mettant à part les raisons d'Etat qui me sont inconnuës, a été pour maintenir l'équilibre entre les puissances de l'Europe.

Ca été le principe de toutes les guerres qu'on a eu dans ce siecle contre la France, & dans les siecles précédens contre l'Espagne & l'Empire.

Un juste équilibre entre les puissances est la vie de la paix. Je doute qu'il soit possible de donner des bornes à l'ambition de la nature humaine, & je ne voudrois pas répondre que le meilleur homme de l'Univers, ne voulut dominer sur tout le reste s'il étoit en son pouvoir. Il n'y a point de Roi au monde qui ne voulut être Monarque universel, s'il pouvoit, & si la puissance de ses voisins ne l'en empêchoit. Or si un voisin n'est pas assez puissant pour un autre, il s'allie avec un troisième, & les petits s'unissent pour s'empêcher d'être opprimez, ou ruinez par une puissance formidable. De là viennent les alliances & les confederations. C'est ainsi que les Protestans d'Allemagne appellerent à leur secours Gustave Adolphe contre l'Empereur Ferdi-

nand II. & firent la fameuse Ligue de
Leipsic, qui mit la puissance Impe-
riale dans le juste équilibre où elle est
aujourd'huy sur le pied du Traité de
Westphalie, c'est ainsi que les Fran-
çois & les Anglois secoururent les
Hollandois, & leur aidèrent à abais-
ser l'Espagne du tems de Philippe II.
où la grandeur Espagnole commen-
çoit d'être formidable à l'Europe,
d'où s'ensuivit la paix d'Aix la Cha-
pelle qui rétablit l'équilibre.

Ce fut pour la même raison qu'on
donna des bornes au Traité de Nime-
gue à la puissance de la France, qu'on
mit dans une espece d'équilibre, qui
auroit été plus juste si le Roi Char-
les II. eut demeuré ferme. Les dé-
fauts de cette paix ont beaucoup con-
tribué à la dernière guerre, la plus
longue, la plus ruineuse, & la plus
sanglante où les François se soient
trouvés engagez depuis François I.
si vous en exceptez leurs guerres ci-
viles.

Cette guerre a remis la puissance
de la France dans l'équilibre. Elle
avoit fortifié ses frontieres, par un
rempart continuel, par une ligne de
Forteresses depuis Hunninghen sur
les

les frontieres de Suisse, tout le long du Rhin, de la Moselle, & de la Meuse, jusqu'à la côte de la Mer. Elle a été obligée de se défaire des plus considerables de ces Fortereſſes pour mettre les ennemis en état de devenir leurs propres guarans. Par ce moyen Elle s'est trouvée si nuë en certains endroits, qu'Elle a été obligée de bâtir de nouvelles Fortereſſes, ou d'en fortifier de vieilles pour y suppléer, comme Elle a fait à Brisac: Et ailleurs Elle est demeurée entièrement ouverte, comme du côté de Pignerol: En un mot Elle a fait la paix d'une maniere qui la rend infiniment moins formidable qu'Elle n'étoit auparavant.

Or la vie chancelante du Roi d'Espagne a donné juste sujet de craindre au Roi d'Angleterre, que cet équilibre d'ou dépend nôtre seureté, ne reçût quelque atteinte au préjudice de l'interet des Protestans, si l'Espagne & la France venoient à tomber à la même puissance.

Je mets, ici l'Origine du projet, comme une conjecture probable, ou tirée du moins de la nature des choses, suivant les raisonnables conséquences

ces qu'on peut tirer de prémisses probables. Dès qu'on produira quelque chose de mieux fondé, je serai prêt à reconnoître que je me suis trompé.

Si l'on examine les prétendans à la succession d'Espagne, on trouvera que c'est l'Empereur & le Roi de France, le Prince de Baviere étant mort il y a quelque tems.

De souffrir que l'Empereur se mette en possession de la Couronne d'Espagne, se seroit ruiner l'équilibre rétabli par le Traité de Westphalie. Par ce moyen la maison d'Autriche, déjà fortifiée par la conquête de la Hongrie, & par la paix qu'elle a faite avec le Turc, seroit trop puissante pour les Princes d'Allemagne: La France même ne trouveroit pas de son gout, que l'Empereur son concurrent éternel sur le Rhin, se fortifiât d'une pareille augmentation, qui le rendroit souverain de presque la moitié du monde.

De permettre que la France s'emparât de la succession d'Espagne, ce seroit pareillement ruiner l'équilibre qu'on s'est aquis dans cette guerre au prix de tant de sang & de dépense, &

ren-

rendre inutile le Traité de Ryfwick. Les Anglois & les Hollandois en fentiroient particulièrement le contre-coup, par l'accroiffement des richesses qui viennent annuellement du Mexique & du Perou, dont les François feroient un meilleur ufage que les Espagnols ; par l'augmentation de leur navigation qui les rendroit trop puiffans par Mer pour tout le refte du monde, & parce auffi que cela ruineroient le commerce d'Espagne, qui eft le plus confiderable & le plus avantageux de l'Europe. Cela bouleverferoit incontinent l'etabliffement & les comptoirs de nos marchands, & détourneroit entierement le canal du commerce. Car les François ayant dans les ports d'Espagne la même liberté que les Originaires & fujets, voilà tout nôtre commerce perdu de ce côté là, fans compter qu'il n'y auroit pas moyen de s'accommoder du voifinage de la France en Flandres & dans les Indes occidentales.

On feroit un gros livre fi l'on vouloit rapporter toutes les incommodités que l'Angleterre & la Hollande auroient à fouffrir, fi les François

se rendoient les maitres de la Monarchie d'Espagne. L'embouchure du Détroit seroit comme le second, & nos vaisseaux payeroient à Gilbratar, comme ils font à Elscneur. Ce seroit fait de notre pêche de la Nouvelle Angleterre & des pays nouvellement découverts, car les François sortiroient sans payer des Bancs de Terre-neuve, pendant que nous payerions vingt cinq pour cent, &c. Nous serions obligez d'eriger dans les Indes Occidentales une Amirauté, ou d'y entretenir une Flotte, sans quoi nos plantations seroient toujours à leur merci; Nos Colonies de Virginie & de la Nouvelle Angleterre periroient sans difficulté, pendant que les François tranquilles dans leur pays, pourroient passer de Canada jusqu'à la Ville de Mexique.

Voilà une partie des moindres inconveniens, qui ont été à mon avis, les premiers motifs du Traité de partage.

Les Alliez donc ne voulant pas que la France eut l'Espagne, & le Roi de France étant resolu de ne pas souffrir que l'Empereur l'eut, on proposa un milieu, & il fut dit, qu'attendu qu'il ne
con-

convenoit pas à l'Europe qu'un des deux l'eut toute entiere, & que l'un & l'autre y avoient des prétentions, il falloit la partager de la maniere qu'on a déjà dit.

Voilà sommairement l'histoire de cette Ligue, où il y a plus de politique de droit; car tout bien considéré, le droit de succession ne peut appartenir qu'à un seul, n'importe pas à present de savoir à qui. Mais le bien public, la tranquillité des Etats, & le repos general de l'Europe, l'emportent sur l'exacte justice, & determinent en faveur de la paix publique.

Qu'il me soit permis de faire icy deux considerations.

La premiere, que nos freres Jacobites qui font profession de la Religion Protestante, assez aveugles pour ne pas voir l'interet de leur patrie, ont icy une belle peinture de l'etat où seroit de l'heure qu'il est l'Angleterre, & toute l'Europe en general, si un Prince Catholique Romain & allié de la France, étoit sur le Trône d'Angleterre, & que notre Isle n'eut pas eu un Roi, capable de moderer l'ambition d'un Prince puissant, & de l'empêcher de s'emparer de la Mo-

narchie d'Espagne ; ce que l'Angleterre seule pouvoit prévenir.

En second lieu que ceux qui refuſent de prêter les ſeremens, & qui regardent la droite ligne des Princes comme une choſe ſi ſacrée, peuvent voir que même parmi les Princes héréditaires, les droits de la ſucceſſion ſont ſouvent violez, & que l'intérêt particulier des Princes & des maiſons eſt mis à part, quand il s'agit de l'intérêt public des nations, du maintien de la paix, & de la conſervation d'un équilibre général de puiffance entre les Princes. Les Histoires de tous les ſiècles & de tous les pays ſont pleines d'exemples qui ne prouvent pas moins cette vérité que l'événement qui a donné lieu à ces conſiderations.

Après avoir ainſi parcouru les raiſons du Traité de partage, on répond en gros à la queſtion : Que ſi l'Empereur reſuſoit de conſentir au partage, & qu'il voulut tout avoir, le Roi de France n'eſt pas néanmoins en droit de ſ'emparer du tout en cas qu'il le puiſſe, parce que cela renverſeroit toutes les meſures ſur leſquelles a été fondé le Traité de partage.

L'Em

L'Empereur n'est pas assez simple pour refuser le Royaume d'Espagne avec toutes ses dépendances sur l'Océan, en Flandres, & dans l'Amérique, dans la seule esperance d'en avoir davantage. Les Alliez sont donc obligez de lui conserver la portion qui lui a été assignée, de le mettre dans l'impuissance d'avoir le reste, & de ne le mettre en possession de ce qui lui a été assigné, qu'après qu'il aura consenti aux conditions proposées. S'il le refuse absolument; ce qui est une supposition ridicule, il y a d'autres heritiers de la même ligne auxquels on peut avoir recours, car il est certain qu'on ne sauroit manquer d'heritiers pour la Couronne d'Espagne.

On peut répondre, que si cela est, l'Empereur ne sauroit mieux faire que de tâcher d'avoir le tout, & que s'il ne peut en venir à bout, sa dernière ressource sera d'accepter le partage.

C'est dire plus que le faiseur d'objection ne sauroit prouver; car demander de quelle maniere les Alliez disposeront du reste si l'Empereur après une guerre est réduit à l'accepter,

c'est à quoi personne ne sauroit répondre, & plus que l'Empereur ne voudra risquer, à moins qu'il ne soit plus entêté qu'un certain Prince, qui seroit encore sur le Trône s'il l'avoit été moins.

L'autre chose à laquelle on doit répondre, est : Que supposé que le Roi de France s'oublie assez soi même pour ne pas s'en tenir au traité de partage, & pour prétendre la Couronne d'Espagne pour le Due d'Anjou son petit fils, en consequence du Testament du feu Roi d'Espagne.

Il est certain qu'en ce cas le véritable interet de l'Angleterre & de la Hollande est, premièrement de se mettre en état de pouvoir empêcher les Francois de s'emparer de l'Espagne, & des Pays bas en particulier.

Et dès la premiere invasion que le Roi de France fera sur les terres d'Espagne, il faut lui declarer la guerre au nom de toute la Ligne, & la regarder comme une infraction à la paix de Ryswick.

Paroissant ensuite sur la frontiere avec de formidables armées, il faut faire

faire une si grande diversion , qu'il ne puisse pas entrer en Espagne avec des forces considerables.

On doit faire incessamment la premiere des ces trois choses en mettant en Mer une bonne Flotte, qui nettoie si bien la Mediterranée, que les François ne puissent pas faire grand chose du coté de Catalogne; car nous savons par experience, qu'une de nos Flottes en Mer leur rendra une guerre en Catalogne fort incommode, & sur tout si nous mettons huit ou dix mille hommes à terre du coté de Fontarabie; nombre suffisant pour défendre cette Frontiere de l'invasion des François.

Mais cet Eerit n'est pas destiné à donner des Leçons, son but est de raisonner en general sur les affaires de la conjoncture.

Il faut finir en disant un mot pour ceux de nos compatriotes qui ont paru les défenseurs de notre liberté, & condamné toutes sortes de forces, comme inutiles, incommodes au Royaume, comme les préludes de l'esclavage, & comme autant de raisons qui ne sont bonnes qu'à colorer & affermir le pouvoir tyrannique.

Si les François atraquent l'Espagne, je ne dirai pas que je suis convaincu, mais je ne saurois m'empêcher de dire que je suis fâché, que les Anglois ont été les dupes de leurs planifiables prétentions.

Car si les François emportent la Monarchie d'Espagne faute d'être en état de l'empêcher, je prendrai la liberté de dire à ces Messieurs, que nous sommes dans une situation bien dangereuse, à moins que Dieu ne nous sauve par miracle.

Mais disent-ils, nous avons une formidable Flotte, qui fait notre sûreté. Il est vrai que cela nous met à couvert des invasions, & je ne croi pas qu'à cet égard nous devions craindre tout l'Univers ensemble: Mais qu'est-ce que l'Angleterre sans le commerce des pays étrangers, sans celui de nos Plantations, sans celui de Turquie & d'Espagne; & que deviendra-t-on quand il y aura Garnison Française à Cadix, & si la Flotte de France emmene dans ses ports la Flotte d'argent qui vient de la Havana?

Que vandra notre Colonie de Virginie, si les François se fortifient u-

ne fois dans les Lacs de
& peuvent librement negotier derriere nous depuis Quebec jusques dans le Mexique ? Que sera-ce que notre commerce durant la guerre , si les Ports d'Ostende & de Nieuport sont aussi remplis d'Armateurs que ceux de Donquerque & de St. Malo ?

Un homme sage ne sauroit réfléchir de sang froid sur la formidable puissance de la France , augmentée de la Couronne d'Espagne ; & si elle est un jour annexée à la Couronne de France , qui peut se représenter sans horreur tous les ports depuis l'Ecluse en Flandres , jusqu'au Fare de Messine en Sicile , que font une côte de près de 3000. milles , entre les mains des François , à la reserve du Portugal , de Genes , & de Lisbonne , encore Dieu sait combien il leur sera aisé d'emporter ces derniers , & combien de tems ils se soutiendront.

Je sai que Dieu peut déconcerter les desseins des hommes , & je suis persuadé qu'il a mis le Roi Guillaume sur le Trône d'Angleterre pour faire échouer cet invincible Monarque dans ces vastes desseins ; mais

ce

ce n'est pas grace à ces Messieurs qui ont si fort affoibli & son pouvoir, & son credit au dedans, & l'ont rendu par ce moyen moins capable que Sa Majesté n'auroit été, & que la chose le requerroit, de faire dans cette occurrence pour nous ce qu'il nous seroit avantageux qu'il fit.

Pour ce qui regarde les moyens & la maniere, c'est de quoi je ne mêle point : Je laisse tout cela aux Sages de la nation : Mais avec tout le respect que je dois à leur prudence, je prendrai la liberté de dire decisivement, quelles que soient les mesures que nous prendrons, que nous sommes perdus sans ressource, si nous n'empêchons l'ennemi, je veux dire les François, de se saisir de l'Espagne.

J'ai bien lû des Histoires, mais je ne sache point de General, & je ne croi pas qu'il y en ait jamais eu un, qui n'ait mieux aimé se rendre maître de la campagne, & pouvoir donner bataille à son ennemi, que de se renfermer, & se reduire dans la nécessité de défendre les murailles d'une place.

Si

Si la France se met en possession de l'Espagne, nous voilà hors d'Etat de commercer, & assiegez dans notre Isle. Ne nous flatons point que notre seureté dépende si fort de notre Flotte car je pose pour principe certain & fondamental, à en juger au moins par les dernières guerres, que c'est la plus grosse bourse qui l'emporte, & non la meilleur épée. Si les François s'emparent de l'Espagne, ils se rendent maîtres en même tems de la plus considérable partie du commerce du Monde : Ceux qui auront le plus de commerce, auront le plus d'argent, & ceux qui auront le plus d'argent, auront le plus de Vaisseaux, la meilleure Flotte, & les meilleures armées : Et si les François sont jamais nos maîtres par Mer, où en serons-nous ? Mon dessein n'est pas de ravaler le mérite de notre Flotte, que je crois la meilleure qu'il y ait au monde de l'heure qu'il est ; cependant si l'on considère l'Etat de celle des François avant l'échec qu'elle reçut il y a quelques années, on vous dira, que si nous n'avions pas eu celle de Hollande,

la

la notre n'auroit oſé la regarder, &
que celles ci unies avoient affez de
peine à lui prêter le colet.

F I N



RE-

REMARQUES
SUR UN
E C R I T
INTITULÉ
E X A M E N
D E
DEUX GRANDES
QUESTIONS.

1. *Ce que le Roi de France fera par rapport à la Monarchie d'Espagne.*
2. *Ce que l'Angleterre doit faire.*

Traduit de l'Anglois.

REMARQUES

sur

ECRI

INTITULÉ

EXAMEN

DE

DEUX GRANDES

QUESTIONS

1. Qu'est-ce que l'âme ?
2. Qu'est-ce que le corps ?
3. Qu'est-ce que l'esprit ?

Tel est le sujet



REMARQUES
 SUR UN
 E C R I T
 INTITULE
 E X A M E N
 D E
 DEUX GRANDES
 QUESTIONS.



'Examineur de ces
 deux Questions traite
 fort indignement dès
 l'abord le feu Roi d'Es-
 pagne, & ne le qualifie
 pas de moins que de
 fou, auquel on a pû enlever ou ex-
 cro-

croquer son Royaume sans son consentement; il ajoûte qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'en disposer ni par action, ni par don, ni par Testament. Il a même l'assurance d'avancer pag. 2. *Que le Duc d'Anjou* n'y a aucun droit à moins que son pere & son frere aîné ne meurent sans enfans.

Je ne saurois croire que les bons Espagnols, Originaires de ce Royaume, & auxquels ce pays appartient, aient fait savoir si promptement à notre Auteur, qu'ils refusent le Duc d'Anjou pour leur Roi. Car si non-obstant tout Testament, toutes Donations, ou autres titres quelconques, ils le reconnoissent pour leur Roi, & lui déferent la souveraineté, cela même est le droir du monde le plus juste & le plus incontestable. Car de soutenir qu'un Roi appelé à la souveraineté avec le consentement & l'approbation des peuples, n'y a aucun droit, c'est une proposition qui tend à ruiner non seulement les droits de la plupart des Souverains, mais même le gouvernement présent d'Angleterre. Et partant jusques à ce que nôtre A-

teur

teur puisse prouver que la plus grande partie des bons Espagnols ont désapprouvé l'avènement du Duc d'Anjou au Trône d'Espagne, nous ne pouvons pas nous empêcher de le regarder comme un prince légitime & légalement appelé.

Pour ce qui est de la première question, savoir ce que le Roi de France fera au sujet de la succession d'Espagne. La Décision est plus de la compétence d'un Astrologue que d'un Politique. Car qui peut dire sans le secours des autres ce que fera le Roi de France sur cette affaire? Que n'a-t-il point fait pour étendre ses Etats, & pour augmenter la gloire de son Empire? En a-t-il jamais informé notre Auteur, ou a-t-il jamais communiqué ses desseins à quelque Prince souverain? ses voies, comme celles de la Providence, n'ont-elles pas été cachées, & ses sentiers impossibles à pénétrer? Notre Auteur a-t-il cru que le Roi de France en faisant le Traité de partage eut dessein de s'emparer de tout pour lui même.

Mais le fort de la question est pag.
7. si le Roi de France s'en tiendra
au

au Traité de partage, au s'il acceptera le Testament du Roi d'Espagne. Le Roi de France y a pleinement répondu en déclarant le Duc d'Anjou Roi d'Espagne & de tous les Etats qui en dépendent. J'ai vû un Traité de partage imprimé en Anglois & en François, signé des Plenipotentiaires d'Angleterre, de France, & de Hollande; mais je ne vois pas que la nation y ait aucun intérêt. Sa Majesté ne la reconnu par aucune Declaration publique, & je ne me souviens pas que notre Gazette en ait parlé une seule fois, quoique les Gazettes étrangères en aient souvent fait mention. Or si ceux qui ont signé ce Traité ont envie de le soutenir, il ne nous importe, tant qu'ils le feront à leurs dépens; car nous sommes dans un triste état si la nation est obligée aux dépens de sa vie & de ses biens, de faire valoir tous les Traités faits sans le consentement du Parlement.

La premiere question étant donc de si peu de consequence, qu'elle ne merite aucune réponse, ou pour mieux dire qu'elle se répond à elle même, je passerai à la seconde, qui est

est à la verité une Question de grand poids : *C'est ce que doit faire l'Angleterre dans cette conjoncture ?* Il la divise en deux parties. 1. Il suppose que le Roi de France s'en tienne au Traité de partage : 2. Supposé qu'il vueille avoir le tout sous prétexte du Testament fait par le Roi d'Espagne.

Je ne sache point que les Anglois soient entrez dans aucune ligue ; & si le Roi de France se met en devoir de tout avoir , c'est son affaire , & non la notre. Gardons seulement notre Isle , & laissons le se mettre en pieces tant qu'il lui plaira.

Il est certain , dit notre Auteur ,
 „ pag. 13. que l'Angleterre depuis
 „ que ses Troupes ont été conge-
 „ diées , & que ses peuples se sont
 „ divisez plus qu'on n'auroit cru
 „ qu'ils deussent l'être sous un Gou-
 „ vernement si doux & si bon , ne
 „ fait qu'une tres-mediocre figure
 „ chez les Etrangers ; & si Elle avoit
 „ tout autre Prince à la tête de ses
 „ Conseils & de ses Forces , à pei-
 „ ne y auroit il de puissance étran-
 „ gere qui se mit en peine de re-
 „ chercher son alliance.

La première question n'étoit qu'un conte à dormir debout pour avoir occasion de faire la seconde, ce qui s'appelle sonner la Trompette pour assembler une chose dont certaines gens auroient grand besoin, je veux dire une armée. L'Angleterre est dans un état triste depuis que son armée est cassée, chacun a perdu un bras ou une jambe : La pauvre Angleterre languit depuis qu'Elle a congédié ses juste-au corps rouges. Dans quelle misérable condition ne sont pas les Auberges de la campagne depuis qu'elles ont perdu leurs hôtes chamarez ? Le soldat & le méchant payeur sont d'un grand avantage à nos campagnards : Nous sommes estropiez, & perdus sans ressource, & il n'y a que vingt mille juste-au-corps rouges qui puissent nous rétablir. Mais le pis est que nous sommes divisez autant que l'ayons jamais été depuis la Reine Elisabeth, où l'intérêt de la Cour & des peuples étoit le même intérêt, & ceux qui avoient rendu les plus grands services à la nation étoient les seuls avancez. Mais qui peut remédier à ce mal ? Les officiers re-
for-

forment tout au desespoir, ils n'ont que demie paye au lieu de la paye entiere ; les soldats sont pareillement au desespoir, d'être forcez à travailler, & de ne pouvoir plus voler & vivre sur leurs Quartiers : Et j'ose dire que notre Auteur se desespera aussi à moins qu'on ne lui donne un bon poste en recompense de ses signalez services ; ou que Messieurs des Communes qu'il attaque d'une maniere si scandaleuse, aussi bien que tout le corps de la nation, qu'elles representent, ne l'obligent à rendre compte de son Ecrit. Dans de si fâcheuses circonstances notre pauvre patrie fait une triste figure chez les Etrangers ; mais je suis tres-persuadé qu'elle en faisoit encore une plus triste dans le tems que ses Libertés étoient exposées à une armée sur pied, & que personne ne pouvoit dire en Angleterre que ce qu'il avoit fut à soi. La nation ne lui est guere obligée de la représenter dans une si miserable condition : Mais notre Ecrivain cherche à faire sa Cour, & en mettant comme il fait Sa Majesté à notre tête, il s'imaginer avoir trouvé un brillant pour

raccommoder le vilain portrait qu'il a fait de nous, & nous rendre un peu plus formidables : Mais hélas ! sans la Majesté, il n'y a point de nation qui s'embarassât de rechercher notre alliance. Quelle perte ! si personne ne veut de notre alliance, qu'importe pourvu que nous soyons unis entre nous ? Avons-nous jamais tiré quelque avantage des alliances étrangères ? Quel besoin avons-nous d'alliances vivans comme nous faisons renfermez dans notre Isle ? Ayons seulement une bonne Flotte, épargnons la dépense d'une armée de terre, & d'un Parlement à gages, & puis que le reste de l'Univers recherche s'il veut notre alliance.

Mais, continue-t-il, tout le monde ne voit pas notre endroit foible, & la réputation du Roi nous rend beaucoup plus formidables que nous ne le sommes en effet.

N'avons-nous pas de grandes obligations à cet Auteur, de découvrir notre foible, de nous exposer comme il fait à toute la terre, & de nous mettre dans un si pitoyable état, que tout Etranger puisse moyennant six sous acheter chez Baldwin notre côté foible ?

ble ? n'est-ce point trahir sa patrie que de faire connoître aux ennemis notre endroit foible ? Mais le Bala-
din se reprend, & nous dit, que la
reputation de Sa Majesté nous rend
plus formidables que nous ne le som-
mes effectivement. J'ai une aussi
grande estime pour la reputation de
Sa Majesté, & pour les Heroïques
vertus dont elle est ornée, que per-
sonne doit en avoir ; cependant
j'espère pouvoir dire sans, faire tort
à la gloire de Sa Majesté, que la va-
leur & l'argent des Anglois n'ont
point diminué sa reputation dans le
monde. Un grand Roi à la tête
d'un grand, d'un riche, & d'un bel-
liqueux peuple, est quelque chose de
bien formidable ; mais un Roi de-
nué de ces secours ne sauroit avoir
de reputation qui le rendit formida-
ble, *sic parvis componere*, notre Au-
teur s'est aquis beaucoup de reputa-
tion en composant son livre ; cepen-
dant j'ose donner parole, que sur la
reputation de son livre, il ne sauroit
avoir au marché une épaule de mou-
ton sans argent. Faire un Roi grand
pour rendre son peuple petit, & ma-
gnifier sa reputation en vûe d'obscu-

cir la bravoure de ceux qui l'ont fait Roi, c'est le moyen de ruiner les uns & les autres. Nos Loix, nos Libertés, notre patrie même, sont bien mal assurées, si elles dépendent purement de la reputation de notre prince. Je n'ai pas encore entendu dire, qu'un prince soit entré dans le champ de Mars, sur sa simple reputation, sans les autres secours nécessaires à la guerre.

Quoi qu'il en soit, continue-t-il, „ pag. 13. 14. supposons pour le „ présent ce que tous les gens de „ bien souhaiteroient, que nous fussions dans la même bonne situation, où nous a laissez la dernière „ guerre, c'est à dire bien unis, prêts „ à agir, & de bonne volonté pour „ conserver la reputation que nous „ avions alors dans le monde.

La guerre nous a laissez dans de grandes dettes, & sur les bras une armée dont nous ne sommes pas encore tout a fait déchargez. Est-ce un état où un honnête homme voudroit nous souhaiter ? Si nous étions unis pour lors, ne le sommes nous pas encore aujourd'hui ? Le grand Conseil de la nation, qu'un

An-

Anglois entend quand il parle de Conseil, est aussi uni qu'il l'ait jamais été; & je suis certain que la force naturelle du Royaume n'a jamais été plus prête à agir, ni notre Parlement de meilleure volonté & plus capable de soutenir notre réputation dans le monde qu'une armée de terre le peut être.

Je n'ai jamais trouvé un Auteur auquel il soit plus difficile de répondre; son livre est plein de conjectures & de suppositions; il rend raison des événements qui sont encore dans le sein de l'avenir; si la France fait cela, l'Angleterre doit faire cela, & si la France ne le fait pas, nous devons demeurer dans notre situation. Il nous explique pag. 15. & suivantes les raisons du Traité de partage entre les Anglois & les Hollandois: Et dit pag. 22. „Qu'il est „sans contredit de l'intérêt de l'An- „gleterre & de la Hollande, de se „mettre avant toutes choses en état „d'empêcher que le Roi de France „ne s'empare de l'Espagne, & sur „tout de la Flandre, & dès la première invasion qu'il fera sur les „terres d'Espagne, de lui déclarer

„ la guerre au nom de tous les Al-
„ liez comme infraacteur de la paix
„ de Ryswick.

Il produit positivement l'Angleterre & la Hollande comme intéressées au traité de partage ; mais la nation Angloise n'en fait rien. Notre Parlement n'a point de libéré sur ce traité ; cependant c'est le Parlement qui représente la nation. Si les Etats de Hollande ont fait une pareille Ligue , c'est à eux à voir s'ils veulent la soutenir ou non ; & je laisse à considérer au corps de la nation, s'il est de son interet de s'engager dans une guerre pour maintenir une chose à laquelle il n'a eu aucune part. Mais cet Auteur veut que nous commencions une guerre au nom de tous les Alliez , qui je croi n'ont autorisé ni la Hollande ni l'Angleterre d'entrer dans le Traité de partage, & conséquemment il ne trouvent pas que l'infraction leur soit d'aucun préjudice. Si l'invasion du Roi de France sur les terres du Roi d'Espagne est une infraction de la paix de Ryswick, il semble que le traité de partage ait été un des préliminaires de cette paix , qui ne nous a pas été con-

connu jusqu'ici. Ainsi ce Monfr. nous a considérablement ouvert les yeux dans cette affaire, La paix de Ryswick a été l'occasion du traité de partage, le traité de partage a produit le Testament du Roi d'Espagne, le Testament du Roi d'Espagne a fait le Duc d'Anjou Roi, & la Royauté du Duc d'Anjou cause la guerre à l'Europe; ainsi c'est bien à propos qu'on a fait ce traité.

En avançant que l'infraction au traité de partage est une infraction au traité de Ryswick, il nous donne sujet de nous défier, que la paix de Ryswick n'est pas aussi glorieuse qu'on l'a d'abord publié, puisque c'est un prétexte à une nouvelle guerre, tel qu'est de son propre aveu le traité de partage. C'est précisément le jugement qu'en ont fait d'abord les personnes judicieuses, quoi qu'il fut étouffé des plausibles prétextes de la paix & de la tranquillité publique.

Il conclut son argument pag. 23. ou pour mieux dire le principal dessein de son livre. Il en fait l'application à ceux, „ Qui ont paru les „ Défenseurs de notre liberté, & „ condamné toute sorte de forces

„ comme inutiles , onereuses au
„ Royaume , comme les préludes
„ de l'esclavage , & comme autant
„ de raisons qui ne sont bonnes qu'à
„ colorer & affermir le pouvoir ti-
„ rannique.

Les gens dont il parle sont ceux qui nous représentent en Parlement, par qui les Rois regnent, & desquels procède toute la legitime autorité des têtes couronnées. Après avoir parlé tres-magnifiquement de Sa Majesté, il s' imagine pouvoir plus hardiment dégrader nôtre Parlement, qu'il appelle malignement le défenseur de la liberré d'Angleterre. Mais que peut-on dire de plus flétrissant contre cette Auguste assemblée, que d'avancer comme il fait, qu'elle condamne toute sorte de forces comme inutiles? A la verité le Parlement d'Angleterre s'est toujours fait une affaire de condamner une armée sur pied comme inutile, onereuse au Royaume, & comme des gages de la servitude; & cela avec beaucoup de raison. En effet peut-on se dire libre, tant qu'il est au pouvoir du Prince d'enchaîner les peuples quand il lui plait? Mais c'est

une

une fausseté scandaleuse de dire que le Parlement a condamné toute sorte de forces. Celui qui casta l'armée eut assez de soin de notre commune seureté, & n'ignoroit pas les desseins que notre ennemi commun faisoit contre nous; cependant il ne jugea pas à propos de mettre en danger nos libertés en entretenant une armée de terre contre la Constitution & l'interet du Royaume. Il savoit fort bien que le specieux prétexte d'une invasion imaginaire n'étoit qu'un serpent caché sous l'herbe, & tout pret à vomir son venin contre nos Libertés, dès que l'occasion s'en présenteroit. S'il avoit laissé les peuples charger du payement d'une armée dans l'attente d'une invasion qui n'est pas encore arrivée, & qui n'arrivera peut-être jamais, les peuples qu'il représente n'auroient-ils pas un juste sujets de ressentiment?

Le Parlement a-t-il laissé la nation sans défense, ou condamné toute sorte de forces, lors qu'il a fait équiper une bonne flotte, qui est le rempart & le boulevard de notre Isle, que nos Peres ont regardé com-

me la meilleure scureté du Royaume, & qui ne nous a jamais manqué lors qu'elle a été bien commandée? L'insolence de l'Auteur contre notre Parlement est donc si outrée, qu'il est impossible qu'un Anglois en puisse faire une pareille. Mais le Parlement a les mains assez longues pour vanger les outrages qu'on lui fait.

On peut suffisamment démontrer que les raisons qu'on alleguoit pour conserver l'armée n'étoient que des prétextes pour maintenir la tyrannie; car qui voudroit exposer sa liberté, que celui qui vouloit être esclave? La force des armes fait taire les Loix, & où les Loix ne peuvent parler, ce que le Roi dit est une Loi. Ceux qui se sont le plus vigoureusement opposés à la reforme de l'armée, étoient ceux qui avoient été détachés des intérêts de la patrie, ou par des charges lucratives, ou par d'autres bienfaits; & j'espère qu'on conviendra que pareilles gens sont de bons instrumens pour introduire la tyrannie. Le desir de faire une conquête produit l'envie de retenir l'armée sur pied, qui ne pouvoit subsister sans cette

conquête. Un Roi à la tête d'une armée peut faire les prétentions qu'il veut, & les soutenir quand il les a faites. Alors les peuples sont dans la nécessité de se soumettre à discrétion; car il n'y a point de défense contre le fleau.

Si les François, continue t-il, attaquent l'Espagne, je ne dirai pas que je suis convaincu, mais je ne saurois m'empêcher de dire que je suis fâché que les Anglois aient été les dupes de leurs plausibles prétentions.

C'est comme qui diroit que notre Parlement est composé d'une bande d'inignes scelerats, qui ont dupé les Anglois dans la défense de leurs libertés, en trouvant des prétextes specieux pour congédier une armée qui auroit pû les mettre sous le jong avec le tems. Jamais Parlement Anglois a-t-il été traité avec tant d'indignité par un Auteur qui suivant ses principes ne peut point être d'une nation, puis qu'il flettrit ainsi ceux qui la représentent? Si la France attaque l'Espagne, que nous importe? Elle n'a pas besoin de faire cela pour nous convaincre de son ambition. Mais quel besoin a-t-elle d'attaquer l'Espagne?

gne? On ne voit encore aucune opposition de ce côté là. *Volenti non fit injuria.* Si les Espagnols n'ont aucun sujet de plainte, & qu'ils vueillent recevoir le Duc d'Anjou pour leur Roi, je ne vois pas pourquoi notre Auteur doive s'en plaindre pour eux. Si les François nous attaquent, nous avons s'il plait à Messieurs de l'Amirauté de quoi nous défendre, & nous en savons les moyens sans avoir recours à une armée de terre, ou sans aller chercher de perilleuses aventures comme les Chevaliers errans, & des os cassez dans les pays étrangers, parce que nous sommes chez nous las de la paix.

„ Car dit-il, si les François em-
„ portent la Monarchie d'Espagne
„ faute d'être en état de l'empêcher,
„ j'ose dire à ces Messieurs, que nous
„ sommes dans une situation bien
„ dangereuse, à moins que Dieu ne
„ fasse un miracle pour nous sau-
„ ver.

On trouve ici qu'il est du devoir indispensable de l'Angleterre d'empêcher que les François n'emportent la Monarchie Espagnole. Voilà de la besogne taillée pour nous, soit que
nous

nous le voulions ou non, & si nous ne le faisons pas, sa hardiesse redouble, & il se donne la liberré d'insulter notre Parlement pour le faire consentir à ses demandes : Il fait plus, il interesse Dieu même dans sa querelle (car il a de grandes privautés avec la Divinité, comme si Dieu avoit de la peine & de la difficulté à operer une delivrance) & il faut à son avis qu'il nous sauve par un Miracle. Il s'enfle tout de nouveau, & le moyen de l'humaniser dans ses transports politiques, est un secret que je ne sâi point. De lui dire que les differens entre les France & l'Espagne ne nous regardent pas plus que les demêlés qu'il y a entre les petits Princes des Indes Occidentales, ou entre le Czar de Moscovie & Nerva, cela le déconcerteroit beaucoup ; Mais de lui dire que le Traité de partage qui cause le different, ne touche pas le moins du monde la nation Angloise, ce seroit le mettre tout à fait hors d'ensens. A mon égard, comme je ne parle que pour moi même, & non pour le reste de la nation, comme il fait, je ne me soucie guere qui soit Roi de France, ou d'Espagne, pour-

vû que le Roi d'Angleterre gouverne selon les Loix, & qu'il se mette à la tête des forces naturelles du Royaume s'il est question de le défendre de l'invasion des Étrangers. En faisant cela nous devons espérer que Dieu nous benira, & qu'il ne sera pas obligé de faire un miracle pour nous delivrer; car pendant que nous ferons notre devoir, Dieu nous rendra les objets de sa Providence; Mais si nous entreprenons des choses qui soient hors de notre sphère, & que nous nous amusions à tenter Dieu en anticipant la sagesse avec laquelle il dispose des Royaumes & États; ce qui n'est pas de notre juridiction, nous pourrions bien sans miracle attirer ses jugemens sur notre tête.

Le plus grand miracle qui soit arrivé de mon tems, a été la Revolution, qui fut à la verité le Miracle des Miracles, & plusieurs Miracles ensemble. Qu'une nation aussi brave que les Anglois ait laissé envahir si fort les libertés à son Roi, c'est assurément un grand Miracle; qu'en suite elle ne l'ait pas mis à la raison par ses propres forces, mais qu'elle ait appelé à son secours des forces étrangères,

geres , c'est encore un plus grand miracle; Mais après que la chose a été faite, qu'on ait renvoyé, les Etrangers & cassé même sa propre armée de terre, ce n'est point un miracle du tout, autrement le remede seroit pire que le mal. Mais qu'après avoir acheté la paix aux dépens de tant de sang & d'argent, on levat seulement dix hommes au sujet des démêlez qui peuvent survenir sur le traité de partage de la Monarchie Espagnole, je regarderois cela comme, un tres-grand miracle.

„ Je sai, continue-t-il, pag. 25.
 „ que Dieu, peut déconcerter les des-
 „ seins des hommes, & je suis persua-
 „ dé qu'il a mis le Roi Guillaume sur
 „ le Trône d'Angleterre, pour faire
 „ échouer cet invincible Monarque
 „ dans ses vastes desseins; Mais ce
 „ n'est pas grace à ces Messieurs, qui
 „ ont si fort affoibli & son pouvoir
 „ & son credit au dedans, & l'ont
 „ rendu par ce moyen moins capable
 „ que sa Majesté n'auroit été, & que
 „ la chose le requeroit, de faire dans
 „ cette occurrence pour nous ce qu'il
 „ nous seroit avantageux qu'elle fit.

Si jamais homme s'est fait imprimer

mer pour demander une charge, c'est sans contredit cet Auteur. Mais ne sauroit-il applaudir le Roi sans maltraiter le Parlement dans le même Paragraphe ? Il lui fait une accusation bien atroce, & en même tems bien fausse. Sa Majesté peut avoir s'il lui plait le cœur de tous ses sujets ; Mais dire que c'est affoiblir le pouvoir du Roi que de renvoyer quelques étrangers chez eux, & de casser notre armée, l'est l'affront le plus signalé qu'on puisse faire à la nation. Les forces ne se levent-elles pas pour le service de la nation, & à ses dépenses ? & y a t-il d'homme sage qui paye des Domestiques qu'autant qu'il en a besoin ? Qui peut mieux les renvoyer que ceux qui les ont engagez & qui les payent ? Et qui est plus capable de juger de la sçureté d'un pays que ceux qui en sont les propriétaires ? Il n'y a point d'homme sage qui ne confie plutôt ses interets à son fils ou à son parent qu'à un Etranger. qui peut dissiper ses Effets & ruiner son heritage.

„ Pour ce qui est des moyens & de
„ la maniere, continuë t-il, c'est de
„ quoi je ne me mêle point ; - je laisse
„ tout

„ tout cela aux Sages de la nation :
 „ Mais avec tout le respect que je
 „ dois à leur prudence, je prendrai
 „ la liberté de dire decisivement,
 „ quelles que soient les mesures que
 „ nous prendrons, que nous sommes
 „ perdus sans ressource, si nous n'em-
 „ péchons l'ennemi, je veux dire
 „ les François de se saisir de l'Es-
 „ pagne.

Le Parlement au bout du compte
 lui est obligé de laisser quelque chose
 à sa conduite. Sa reputation étoit ci-
 devant tout à fait eclipsée; Mais ici il
 a la complaisance de lui donner le cre-
 dit de lever de l'argent; ce que j'ose
 assurer qu'il n'auroit pas fait, s'il
 pouvoit en venir à bout par le secours
 d'une armée. Mais quelles que soient
 les mesures du Parlement, s'il ne le-
 ve pas une armée pour empêcher l'en-
 nemi, c'est à dire le Roi de France,
 de s'emparer de l'Espagne, nous som-
 mes perdus sans ressource; nous ne
 devons nous attendre qu'à la mort &
 à la misere à moins que nous ne le
 contentions en ce point. Mais d'où
 vient que le Roi de France est notre
 ennemi? Nous a-t-il déclaré la guer-
 re? S'est-il emparé de quelques-unes
 de

de nos terres? a-t-il enlevé nos marchandises, ou fait insulte à quelques-uns de nos Vaisseaux? S'il est déjà notre ennemi, qu'est devenue l'honorable Paix de Ryswick? son entrée en Espagne ne le rend pas notre ennemi. Nous n'avons rien à prétendre sur cette Monarchie, ni par Testament, ni par Donation, ni par droit d'hérédité, non plus qu'en conséquence du traité de partage. Qu'avons-nous que faire donc de nous embarrasser des prétentions des Princes Souverains, ou d'empêcher les Originaires d'un Etat de le donner à qui ils veulent?

„ Je n'ai jamais lû, ajoute-t-il,
„ dans toutes les Histoires des tems
„ & des guerres, qu'aucun General
„ n'ait mieux aimé se rendre Maître
„ de la Campagne, & pouvoir donner
„ bataille à son ennemi, que de
„ se renfermer & de se reduire à la
„ nécessité de défendre les murailles d'une place.

Il semble que ce Mr. ait lû toutes les Histoires des tems & des guerres, & qu'il tire de ces Lectures cette conclusion incontestable: Qu'un General aime mieux être Maître de la
Cam-

Campagne, que de se renfermer. Mais dans toutes ses lectures a-t il jamais trouvé de General, à moins qu'il ne fût fou, qui voulut se rendre Maître de la Campagne, ou se renfermer, lors qu'il a pû éviter l'un & l'autre? Il croit assurément que les Anglois aiment le combat pour le combat même, & que nos bourses sont déjà si pleines, que les cordons en sont prêts à rompre. Anciennement lorsque les Rois d'Angleterre travailloient avec un Saint Zèle à mettre leurs peuples aux fers, on leur faisoit d'ordinaire des lectures pour les animer à la gloire, on les engageoit dans une guerre sainte, & comme des Chevaliers errans on les envoyoit dans la Terre Sainte: Mais aujourd'hui ce n'est plus cela, nous sommes dans une entiere possession de nos libertés, & jamais nous ne souhaitons l'occasion d'exposer la vie de sa Majesté, si précieuse à la nation, que quand il est question de défendre notre Royaume. La nature nous a mis dans une situation tres-avantageuse; & s'il y a quelque puissance étrangere qui vueille nous attaquer, je ne doute pas que nous n'ayons assez

de

de gens pour lui donner bataille , & pour la renvoyer chez elle mal payée de ses peines. Si le Royaume d'Espagne & les Etats qui en dépendent, étoient offerts à notre Roi par pur respect pour sa Majesté, & pour le bien commun de notre pays, je m'y opposerois; car ce n'est pas notre intérêt d'agrandir nos Etats, mais de défendre ceux que nous avons. & il n'y a point de peuple sage qui veuille aller chercher la guerre dans les pays étrangers, lors qu'il peut jouir chez soi de paix & de tranquillité.

Je conçois avec déference pourtant, que si l'Angleterre & la Hollande sont obligées de déclarer la guerre à la France à l'occasion de l'affaire d'Espagne dans les termes où Elle est à présent, on pourroit le faire plus convenablement en vertu du Traité des Pyrénées, par lequel la France renonça à la couronne d'Espagne; renonciation qui fut confirmée par la puissance Législative des deux Royaumes, & dont tous les Princes & Potentats de l'Europe furent les garans. Mais le Traité de partage ruinant celui des Pyrénées, nous ne pouvons nous imaginer que les Hollandois,
ou

ou ceux qui sont interessez au Traité de partage, se prévalent aujourd'hui du Traité des Pirenées au préjudice de la France: Ainsi je croi que nous sommes aussi éloignez d'avoir de bons fondemens pour faire une nouvelle guerre, que ceux qui la proposent d'en avoir de bonnes raisons.

Tous ces bruits de guerre, & tout ce qu'on dit que le Roi de France est notre ennemi, ce sont des amusemens dont notre Auteur a besoin pour persuader de la nécessité d'avoir une armée. Il a usurpé la prerogative royale en declarant la guerre à la France, avant que ce Prince ou ses sujets nous ayent fait aucune insulte. Il est certain que sa Majesté & son peuple sont de meilleurs juges dans cette affaire que notre Auteur. Si sa Majesté craignoit quelque chose de pareil, nous sommes en droit de conclure, qu'il n'auroit pas manqué de convoquer son Parlement il y a déjà du tems: Les apparences d'un danger de cette nature auroient hâté les Seances; ceux qui nous représentent en Parlement en delibereroient de l'heure qu'il est, & ce

ce sont eux qui sont les véritables juges de ces sortes de choses.

„ Si la France emporre l'Espagne , dit-il , pag. 25. 26. Nous
„ voilà chassez du commerce , & assiegez dans notre isle. Ne nous
„ flatons point que notre seureté dépende si fort de notre Flotte ; car
„ je pose pour principe certain & fondamental , à enjuger au moins par
„ les dernières guerres , que c'est la plus grosse bourse qui l'emporte ,
„ & non la meilleure épée. Si les François s'emparent de l'Espagne ,
„ ils se rendent maitres en même tems de la plus grande partie du
„ commerce du monde. Ceux qui auront le plus de commerce , au-
„ ront le plus d'argent , & ceux qui auront le plus d'argent , auront le
„ plus de Vaisseaux , la meilleure Flotte , & les meilleurs armées. Et
„ si les François sont jamais nos Maitres par Mer , où en serons nous ?
„ Mon dessein n'est pas de ravaler le mérite de notre Flotte , que je crois
„ la meilleure qu'il y ait au monde ; cependant si l'on considère l'état
„ de celle des François avant sa disgrâce , on vous dira , que si nous
„ n'a-

„ n'avions pas eu celle de Hollande.
„ la notre n'auroit osé, la regarder, &
„ que celles ci unies avoient assez de
● peine à lui prêter le colet.

Il faut convenir que si la Monarchie d'Espagne est ajoutée à celle de France, & que les François soient assez vains pour faire là dessus la guerre à l'Angleterre, notre commerce peut en être embarrassé, mais il n'est pas pour cela entierement ruiné ou perdu. La sûreté du commerce consiste principalement dans les vaisseaux, & le Prince qui a la meilleure Flotte, ses peuples ont le meilleur commerce. Mais il dit, *que nous ne devons point nous flater que notre seureté consiste dans notre Flotte.* Les Partisans de l'armée n'avancent jamais leurs notions sans dauber notre Flotte; car s'ils pouvoient une fois persuader à la nation que sa seureté ne dépend pas de sa Flotte, l'armée alors devient nécessaire. On ne sauroit me contester que notre Flotte n'ait été ci devant une suffisante seureté pour nous; mais il s'agit maintenant d'examiner si notre Flotte est une seureté qui nous suffise aujourd'hui que le Royaume d'Espagne &

les Etats qui en dépendent sont joints à la France, & que les François sont nos ennemis, comme dit notre Auteur.

Pour résoudre cette question, j'examinerai premièrement la seureté que nous pouvons trouver à une armée de terre dans la circonstance présente; & en second lieu je prouverai amplement que dans cette conjoncture notre Flotte est notre véritable seureté & notre juste défense.

I. Supposé que nous avons une armée, comme le souhaite notre Auteur, je voudrois fort savoir ce qu'il voudroit en faire, à moins que de vouloir mettre l'Angleterre dans le même état où sont les sujets de la France. De lever une armée en Angleterre pour s'opposer aux prétentions du Roi de France à la Monarchie d'Espagne, c'est une chose entièrement impraticable. Il auroit dû avoir la bonté de nous dire où il voudroit que cette armée fût décente. Il est vrai qu'il parle; pag. 23. de mettre huit mille hommes à Fontarabie, mais sans nous dire si c'est cavalerie ou infanterie, ou l'un & l'autre. Il ne nous dit pas non plus les moyens de
les

les mettre à terre, ni si les peuples de ces pays là ont besoin de notre secours, ou s'ils nous ont demandé notre assistance. Si nous y allons, & que nous fassions faire décente à nos Troupes sans en être requis, c'est faire une invasion, & les habitans ont plus à craindre de nous que des François: Car des Troupes qui font décente dans un pays sans permission des habitans, viennent à en faire la conquête sans aucune prétention de droit; & si nous faisons une pareille entreprise, que nous fussions repoussez, ou nos Troupes défaites, quelle satisfaction en feroit notre Auteur à la nation?

Vous ne pouvez pas mettre une armée dans le cœur de l'Espagne sans un nombre suffisant de cavalerie pour soutenir l'Infanterie; & sans beaucoup de difficulté & de dépense on ne sauroit transporter les Troupes qui seroient nécessaires à une pareille expedition, parce que le trajet est long, la Mer dangereuse, & la décente difficile. On ne sauroit faire décente en Portugal sans permission, & comme ce Royaume est situé de maniere, qu'il est environné des ters

res de l'Espagne, on peut s'imaginer que les Portugais ne souffriroient pas qu'on fassé décente sur leurs terres. Mais qu'a t-on besoin de tout cela, puisque la même Flotte qui sera nécessaire à convoyer nos vaisseaux, suffiroit suivant les apparences pour battre les Flotes de la France? Or si nous sommes les Maitres par Mer, nous sommes en état de maintenir notre commerce, quoique notre Auteur prétende le contraire. Ainsi je croi que ceux qui parlent d'une armée sur les simples bruits de guerre qui courent à présent, le font plus pour favoriser quelque dessein contre l'Angleterre, que pour tout autre chose.

2. Notre Flotte est sans contredit notre principale scureté non seulement dans cette occasion, mais aussi dans toutes les autres. Faire valoir une armée contre notre Constitution, & ravaler notre Flotte pour nous mettre hors de défense, c'est une chose que je ne puis laisser passer. De nous dire qu'unis avec les Hollandois nous ne pouvons qu'à peine regarder les François en face, c'est la plus haute insolence qu'on puisse faire à la nation Angloise. Je conviens

viens que la Flotte d'Angleterre entre les mains de gens qui n'entendent pas la Marine, ou qui sont ennemis de notre Gouvernement, ne signifie pas grand-chose. Mais si jamais le Parlement d'Angleterre se met en possession de ses prérogatives, & qu'il prenne la conduite de la Flotte, nous deviendrons plus formidables, & acquerrons plus de reputation, que ne nous en aqueroient dix armées de terre. Que ç'a été l'affaire des Parlemens l'antiquité nous en fournit assez d'exemples. Le Lord Amiral d'Angleterre, le Lord Tresorier d'Angleterre, le Lord Chancelier d'Angleterre, les charges auxquelles on ajoûte le nom d'Angleterre, sont toutes sous la direction immediate des peuples d'Angleterre, & sous leur conduite je ne vois pas qui puisse nous incommoder.

Or la France & l'Espagne étant unies, le commerce est la plus grande difficulté qui reste. Comme c'est ce qui les fait vivre, que gagneront-Elles à retenir leurs Marchandises: Et si Elles rompent avec nous, pourvû que notre Flotte soit bien conduite, nous pouvons ruiner leur Na-

vigation , & transporter toutes les marchandises de l'Europe.

Nos peres avec leurs seuls vaisseaux , ont fait des merveilles pour le service de leur patrie ; & quelque chose que puisse dire notre Auteur au préjudice de notre Flotte , nous avons de meilleurs vaisseaux , & d'aussi bons hommes pour les commander, qu'en ayeut jamais eu nos Ancêtres , toutes fois & quantes que Messieurs de l'Amirauté jugeront à propos de s'en servir. C'est par là que nous pourons rétablir la reputation de notre patrie , que notre Auteur a si misérablement flétrie. Quelque pauvre & méprisable que l'Auteur représente l'Angleterre , Elle a maintenu la reputation & la grandeur de son Prince , & payé à l'Echequier le dernier quartier de ses seules Donanes au delà de fix cents mille livres st. Or si l'argent est le nerf de la guerre , & qu'il donne de la reputation à l'épée , je défie notre Auteur de nommer un pays capable de faire plus belle figure que le notre. Pour confirmer cette vérité , je mettrai ici ce que le grand & noble Algernon Sidney dit dans son incomparable Discours du Gouverne-

ne.

nement pag. 222. Livre que ceux qui aiment les libertés de l'Angleterre ne sauroient jamais assés estimer.

„ Lors que Trompattaqua Blake
 „ dans la Baye de Folkiton, le Par-
 „ lement n'avoit pas plus de treize
 „ Vaisseaux contre soixante, & pas
 „ un seul homme qui se fut jamais
 „ trouvé à d'autre combat naval, que
 „ de vaisseau marchand à Pirate,
 „ pour faire tête au meilleur capitai-
 „ ne du monde, suivi de plusieurs
 „ autres qui ne lui étoient infe-
 „ rieurs en rien ni pour la va-
 „ leur, ni pour l'experience. On
 „ remarqua plusieurs autres difficul-
 „ tés dans l'Etat mal réglé. Peu de
 „ vaisseaux, disette d'argent, plu-
 „ sieurs factions, & des gens qui
 „ trahissoient l'interet public pour
 „ leur interet particulier. Mais la
 „ puissance, la sagesse, & l'integrité
 „ de ceux qui étoient au timon des
 „ affaires furent si grandes, & ils
 „ furent si soigneux de ne choisir que
 „ des gens de merite, qu'ils eurent
 „ le bonheur de réussir de maniere,
 „ qu'en deux ans de tems nos Flot-
 „ tes se rendirent aussi fameuses que
 „ nos armées. La renommée & la

„ Puissance de notre nation monta
„ plus haut, que quand nous posse-
„ dions la meilleure partie de la
„ France, & que les Rois de Fran-
„ ce & d'Ecosse étoient nos prison-
„ niers. Tous les Etats, princes,
„ & Potentats de l'Europe recher-
„ chèrent respectueusement, pour ne
„ pas dire avec soumission notre a-
„ mitié ; & Rome redoutoit plus
„ Blake & sa Flotte, qu'Elle n'a-
„ voit fait celle du grand Roi de
„ Suede, lors qu'il fut sur le point
„ d'envahir l'Italie à la tête de cent
„ mille hommes.

Si notre Marine ne fait pas au-
jourd'hui une pareille figure dans le
monde, nous en devons remercier
ces Messieurs qui en ont entrepris
l'administration, quoi qu'ils seussent
bien qu'ils manquoient de connois-
sance pour ne s'en être jamais mêlez,
ou que l'interet particulier qu'ils a-
voient à l'armée les empêchat d'a-
vancer la gloire de la Flotte en sor-
te, que les Amiraux mêmes aussi
bien que les Officiers de l'Amirauté
se declaroient contre la Flotte en
opinant pour une armée de terre.
Voilà des fautes dans les affaires de
la

la Marine dont nos braves & Généreux Ancêtres auroient rougi de faire mention. C'est cela qui fut cause que notre Flotte de Turquie tomba entre les mains des François contre lesquels nous sommes aujourd'hui si fort irrités. De là vint que Pointi & l'Escadre de Toulon entrèrent sans accident dans le port de Brest. De là vient qu'on mit sur nos vaisseaux de guerre du pain fait de poix, de la Bière puante, du bœuf & du cochon qui ne valaient pas mieux, & qu'au lieu d'argent on ne donna aux équipages que Q's & R's en paiement. De là vient enfin que l'histoire de ce règne sera flétrie de l'infame accusation d'avoir mal conduit les affaires de la Marine, & c'est cette mauvaise conduite qui nous a mis dans l'état de langueur où nous sommes à présent; car quels meilleurs succès pouvons-nous espérer sous une telle administration, pendant que nous aurons sur notre flotte des gens si peu entendus dans le service?

Pour ne plus revenir à l'Ecrit que nous examinons, voyons enfin comment l'Auteur s'est réfuté soi-même par des contradictions apparentes, &

par des évasions du veritable argument. Le but de cet Ecrit est manifestement de nous engager dans la suite aux dépenses d'une armée de terre, & de mettre en danger nos Libertés. Il veut nous en persuader par les fausses gloses qu'il fait de la puissance de la France unie ou confondue avec celle de l'Espagne. Cependant il dit, pag. 10. 11. „ Le Duc „ d'Anjou devenant Roi, la France „ constamment n'y gagnera rien, „ car dans un siecle la race redeviendra tout à fait Espagnole; & même en peu d'années l'interet prévaudra, & il ne souffrira non plus que le Duc de Bourgogne son frere empiete sur lui quand il sera devenu Roi de France, que le feu Roi d'Espagne l'a souffert du Roi de France à présent regnant. Nous ne manquons pas d'exemples pour montrer, que l'interet bannit toutes les liaisons de nation & de consanguinité. Après que le Duc d'Anjou aura été Roi d'Espagne pendant quelque tems, il regardera l'Espagne comme son bien propre & particulier, & bien loin de se soumettre à la France parce qu'il y est

„ est né, il la traitera comme s'il ne
 „ l'avoit jamais vûë. Peut-être join-
 „ dra-t-il dans l'occasion ses interets
 „ & même ses Forces avec la Fran-
 „ ce ; mais ce ne sera que quand
 „ l'interet des deux nations ne fera
 „ en aucune opposition ; ce qui n'ar-
 „ rivera presque jamais : mais s'il
 „ arrive que la France empiete sur
 „ lui, il se trouvera pour lors Roi
 „ d'Espagne , & non Duc d'An-
 „ jou.

„ Ainsi tout ce que le Roi de Fran-
 „ ce peut gagner en acceptant la Cou-
 „ ronne d'Espagne, est une petite sa-
 „ tisfaction présente, de voir un fils
 „ de la maison de Bourbon sur le
 „ Trône d'Espagne ; mais en qualité
 „ de Roi de France il n'en sera de
 „ rien mieux.

Or si le Duc d'Anjou est pure-
 ment Espagnol , & que la France n'ait
 pas plus de credit en Espagne que
 dans tout autre Royaume ou Etat du
 monde ; d'où vient que notre Au-
 teur veut que nous déclarions la
 guerre à la France, & quel besoin a-
 vons-nous d'une armée de terre ? Il
 n'y a pas la moindre chose à crain-
 dre. L'Angleterre a la même part au

commerce d'Espagne qu'Elle y a jamais eu ; & si cela est, que nous importe qui soit Roi d'Espagne ? Il est impossible à la France de nous dépouiller du commerce d'Espagne, pourvu que les Seigneurs de la Trésorerie vueillent prendre soin de ceux qui y transportent notre laine, si, comme il l'insinue, pag. 27. nous avons perdu une partie de nos Manufactures de laine, cela ne vient, que du transport de nos laines : Mais il oublie les avantages que nous avons acquis dans la guerre par le moyen de notre Manufacture de toile. Les parties Occidentales de l'Angleterre sont occupées à faire des toiles aussi bonnes qu'il s'en fasse en France, & les droits qui sont à présent imposés sur les Eaux de vie de France s'étendent jusques à défendre cette sorte de marchandise, & font une grande consommation de notre *Malt*. Ainsi que le Duc d'Anjou soit Espagnol ou François, je ne vois pas que cela fasse rien à la nation Angloise. Si l'avènement du Duc d'Anjou à la Couronne d'Espagne donne quelque avantage à la France sur l'Angleterre, c'est à l'égard de notre pêche de Ter-

re Neuve, & de notre commerce de la Baye de Hudson. Les François nous en ont enlevé une partie clandestinement; je me souviens que ce fut le premier article de la Declaration de guerre que nous leur fîmes en dernier lieu, & si je ne me trompe le premier dont ils sont demeurés en possession par le Traité de Ryswick. Si la possession ne leur en avoit pas été confirmée, je ne vois pas que la France en eut été de rien mieux, pour parler comme notre Auteur.

Je laisse les autres contradictions pour n'en relever qu'une seule, qui regarde notre Flotte. Il dit, pag. 25. 26. Que nous ne devons pas nous flatter que notre seureté dépende si fort de notre Flote; & cependant dans le même paragraphe il nous dit: Que notre Flote est estimée, & est effectivement, la meilleure qu'il y ait au monde. Les menteurs doivent avoir bonne memoire.

F I N.

D 7.

NOU.

[illegible]

bonne machine :
 monde. Les machines ont été
 faites, la machine à vapeur
 nous force à estimer, à
 regarder par nous-mêmes
 tout ce qui est autour de
 nous, à nous rendre compte
 de la machine humaine, de
 la machine sociale, de la
 machine politique, de la
 machine économique, de la
 machine morale, de la
 machine intellectuelle, de la
 machine spirituelle, de la
 machine divine.

NOUVEL
EXAMEN
DES

DEUX GRANDES
QUESTIONS,

Avec une réponse
AUX REMARQUES.

*Non licet hominem muliebriter
rixare.*

II. PARTIE.

NOUVEAU
EXAMEN

DES
DEUX GRANDES
QUESTIONS

Avec une réponse
AUX REMARQUES

Sur le système
de la

INPARTIE



P R E F A C E.

*J*E n'aurois répondu à cet Auteur des Halles que par le mépris, n'y ayant point de meilleure réponse à faire à une satire choquante, s'il ne s'étoit pas avisé de s'ériger en défenseur de la nation & du parlement, qui n'ont assurément aucun besoin d'un pareil Avocat; & qu'il ne se fut pas déclaré l'Antagoniste personnel de l'Auteur de l'Ecrit sur lequel il fait des remarques.

Je ne dirai rien des injures personnelles dont il me regale, & des traits Satiriques qu'il vomit contre moi, que ce qu'a dit un de nos Poëtes modernes: Que quand les raisons manquent, les injures viennent au secours.

Puisque sa passion lui a ôté toute modération, & l'a fait sortir des bornes

bornes de la biensance & des bonnes mœurs, je le laisserai revenir à lui même par le secours du temps, du sommeil, & autres remèdes propres à guerir des cerveaux attaquez, & je m'adresserai à ceux qui ont la raison saine. Tout ce qu'il y a de gens dans cette ville, n'ont pas encore soupçonné l'Auteur de l'Examen des deux Questions d'être un Courtisan, un Avocat des Armées, un homme à insulter le Parlement; mais on a cru précisément le contraire, comme il paroitra si jamais il est requis de se produire.

Mais comme il s'est donné la liberté de faire imprimer ses pensées sur la succession d'Espagne dans cette conjoncture extraordinaire des affaires, & qu'il se trouve qu'il y a des gens qui ont mal jugé & de lui, & de l'intention qu'il a eu en écrivant, il prie le public de lui permettre de s'expliquer sur certaines choses où il n'a pas cru que personne fut assez foible pour s'équivoquer.

NOU-



NOUVEL
EXAMEN
DES
DEUX GRANDES
QUESTIONS.



Vant que d'entrer dans le détail de l'Ecrit dont j'entreprends la défense, je dois prier le Lecteur de remarquer, qu'il fut composé avant que le Roi de France eut déclaré qu'il acceptoit le Testament du Roi d'Espagne, - ou qu'il eut reçu le Duc d'Anjou comme Roi d'Espagne.

Quand je dis donc que le Roi de France s'empare de l'Espagne, ou de la France, je veux dire qu'il s'en
empa-

empare pour lui même & l'annexe à la Couronne de France ; ce que tous les Princes & Etats de l'Europe ont toujours regardé, comme une chose incompatible avec la paix de Ryf-
 wick, & qui l'est effectivement. Il n'y a qu'un homme fait comme nôtre Auteur qui soit capable de l'entendre autrement, puisque je dis page 22. & que lui même le cite pag. 9. *Il est certain qu'il est de l'intérêt de l'Angleterre & de la Hollande, de se mettre en état avant toutes choses, d'empêcher que le Roi de France ne s'empare de l'Espagne.* Les paroles qui suivent l'expliquent clairement. *Et dès la première invasion qu'il fera sur les terres d'Espagne, il faut lui déclarer la guerre au nom de tous les Alliez, comme infracteur de la paix de Ryfwick.*

Je n'ai besoin que d'en appeller au jugement de chacun, si le Roi de France s'empare de l'Espagne, peut signifier autre chose, si ce n'est que le Roi de France enlève ou envahisse l'Espagne ; ce qui est aussi clair que les termes sont capables de l'exprimer ; & il est certain que ce seroit une violation de la paix de Ryfwick.

Le

Le faiseur de Remarques parlant de la *Question qui regarde ce que doit faire l'Angleterre*, nous dit pag. 6. Que c'est sonner la Trompette pour assembler une armée dont certaines gens auroient grand besoin. Ensuite il daube notre Milice avec vehemence, après quoi pour donner du relief à son argument, il élève notre nation à un point, qu'il n'y a point d'homme qui sache la puissance & les desseins de nos voisins, qui puisse y trouver de la raison.

Il faut premièrement répondre à ce qu'il voudroit faire accroire, & puis suivre l'Auteur des remarques.

Qu'il me soit permis d'asseurer tous ceux qui liront ces feuilles, que par tout où j'ai parlé de *Forces*, d'*Etat* de la nation, & semblables expressions, j'entens, & souhaite qu'on entende les seules Forces, & le seul Etat de défense que le Roi, les Seigneurs & les Communes assemblez en Parlement jugeront nécessaires à la seureté du Royaume, & au maintien de notre commerce & de notre credit dans le monde.

Autrement quelle nécessité y auroit il de dire que l'Angleterre doit

se mettre en cet état ? Quand on dit l'Angleterre il n'y a point d'Anglois qui n'entende toujours les Parlemens d'Angleterre , & personne à moins qu'il n'ait perdu le sens , ne sauroit le prendre autrement.

Or y a-t-il jamais eu Parlement d'Angleterre qui ait dit comme l'Auteur des Remarques ? *Que si nous avons une Flotte & point d'Armée, qu'importe que tout l'Univers se ligue contre nous ? Avons-nous jamais tiré quelque avantage des alliances étrangères ? Les confederations nous-elles été avantageuses ? & choses semblables.*

Certainement ceux qui s'imaginent que l'Angleterre peut tenir tête à tout le monde, connoissent très-mal le monde, & ne se souviennent pas, que si dans la dernière guerre nous n'avions point eu d'Alliez, notre patrie en eut été le theatre ; au lieu que l'alliance des Etrangers nous a servi à porter la guerre chez nos voisins. Si nous n'avions pas eu pour Alliez les Espagnols, les Allemans, & les Hollandois, le Roi de France n'auroit rien eu qui l'eut empêché de donner au Roi Jaques un secours assez puissant pour prévenir notre revolu-

volution ; il faut être hors du sens pour nier que l'Angleterre a trouvé son appui dans l'union des conféderez.

La revolution a été un miracle suivant l'Auteur des Remarques ; cela est vrai ; mais ajoute-t-il, *ce fut un miracle que nous ne la fissions pas sans le secours des Etrangers.* Je suis certain que c'auroit été un miracle si nous l'avions fait sans cela ; & j'en appelle au jugement de quiconque n'a pas oublié l'état où l'Angleterre étoit alors.

Que nous n'ayons pas mis le Roi Jaques à la raison par nos propres Forces, ce fut un miracle dit-il ; c'est à dire si nous ne levâmes pas une Armée, & ne mîmes pas la sienne en pieces. Si ce bon Monsieur n'avoit pas oublié sa propre chimere, il ne seroit jamais tombé dans une pareille contradiction.

S'il est vrai que nôtre force naturelle soit si fort supérieure à une armée, que ce soit un miracle que les Anglois ne se soient pas rétablis sans le secours d'autrui, il s'ensuit que le *ridiculus mus*, le terrible spectre d'une armée ne subsiste plus, & nous

nous n'avons plus à craindre l'esclavage.

Personne n'a meilleure opinion que moi de la bravoure des Anglois ; mais je sai aussi que le genie de la nation n'est pas de faire de pareilles rodomontades.

Ce n'est point mépiser les Anglois que de dire , que dans la situation présente des affaires , ils ne sauroient tenir contre la puissance de la France sans le secours des alliances. Je ne suis point traître à ma patrie , comme il lui plaît de m'appeller , quoque je dise , *que notre milice ne sauroit tenir contre une Armée de François.* Mais supposé qu'elle le pût , nous ne parlons pas d'une invasion en Angleterre , Dieu nous en preserve , nous aurions lieu de nous précautionner à cet égard ; mais il est toujours de l'interet de l'Angleterre d'éloigner le danger , & l'usage de l'Angleterre a toujours été de le faire par le moyen des alliances qui en sont les véritables moyens.

L'Auteur des Remarques m'insulte sur mes lectures. A la verité j'ai lû toutes les Histoires de l'Europe qui sont en nôtre langue , & quelques-unes

unes écrites eu d'autres langues , & entr'autres j'ai lû , que la Reine Elisabeth soutint les Hollandois , & les secourut de Troupes & d'argent ; qu'Elle fit la même chose aux Huguenois de France , & que dans la suite Elle fit une Ligue offensive avec le Roi de France. Pourquoi cela ? Toutes nos Histoires conviennent que ce fut pour occuper les Forces de Philippe II. de maniere, qu'il n'eut pas le temps de tourner toute sa puissance contre Elle. Ainsi Elle lui fit la guerre dans les Pays étrangers , pour l'eloigner de l'Angleterre , ce qu'Elle fit en s'alliant avec les Etrangers.

J'en donnerai un autre exemple , que personne n'aura le front de nier. Lors que la flotte d'Espagne étoit à l'Ancre , & que nos vaisseaux ne l'avoient pas encore assez endommagée pour l'empêcher de faire décente, les Hollandois étoient avec leur flotte sur les côtes de Flandres à la sollicitation de la Reine ; & par ce moyen ils empêchèrent le Duc de Parme de porter 30000. hommes en Angleterre, & s'il l'avoit fait les Anglois se seroient trouvez dans la nécessité de decider

E leur

leur destinée à la pointe de l'épée & cela sur leur propre terrain. Voilà de quoi servent les Alliez.

Si j'ai parlé avec éloge du Roi à la tête d'une nation guerrière, je n'ai rien fait que tout le monde ne convienne qu'il ne mérite, & qui n'ait été fait par le Parlement, qui la reconnu pour le libérateur de ces nations, qu'il a arrachées au Papisme & à la puissance arbitraire aux risques de sa propre vie. Il n'est pas nécessaire pour autoriser ce que je dis de citer plusieurs Adresses du Parlement qui est l'Echo de toute la nation. Pour ce qui est des charges de la Cour ou des pensions, l'Auteur des deux grandes Questions n'en a jamais eu ni souhaité, mais il espere qu'il est permis de dire ce que la verité & l'honneur obligent chacun de dire d'un Roi qui a si bien mérité de la nation Angloise, sans s'exposer à la satire d'un Ecrivain calomniateur.

Je dois m'expliquer plus au long pour me défendre d'une chose dont je n'ai pas cru personne assez lâche pour m'en accuser; c'est que quand je parle d'une espece de gens qui ont *peu assez échaufez pour les libertés*
de

de l'Angleterre, pour condamner toutes sortes de Forces comme inutiles, onnercuses au Royaume, comme des préludes de la servitude, & comme autant de prétextes specieux pour maintenir la tyrannie, j'ai entendu par là le Parlement d'Angleterre.

Un honnête homme ne sauroit jamais se mettre dans l'esprit une pareille pensée, & l'Auteur des Remarques est si peu persuadé que j'aye été capable de l'avoir du Parlement, qu'il se refuse lui même quand il dit, *Que le Parlement n'a jamais condamné toutes sortes de forces comme inutiles.* Cela est tres-vrai, Monsieur; mais comment donc pouvez-vous dire qu'on ait entendu par là le Parlement qui n'a jamais fait rien de pareil? Rien ne peut être plus absurde, & il ne vaut pas la peine d'y insister davantage.

Mais puisqu'on m'accuse d'avoir voulu dire une chose à laquelle je n'ai jamais pensé, & qu'aucun homme raisonnable ne peut jamais supposer, qu'il me soit permis de dire, qui j'entens quand je dis, *qu'il y a des gens qui ont paru assez échaufez pour les libertés de l'Angleterre, pour condamner toute sorte de Forces comme inutiles.*

j'entens la cabale à libelles, qui se fait une occupation de blasphemer, de ruiner leur patrie, & de répandre par le moyen de la presse des semences de division, & de défiance entre le Roi & son peuple. Une cabale où l'on se moque ouvertement de la bien heureuse Trinité, où l'on en plaistante par écrit, & où elle est honteusement mal-traitée & tournée en ridicule à la face d'un gouvernement Protestant.

Ce sont ces gens qui prétendent mener les Parlemens, & leur prescrire ce qu'ils ont à faire ; si ouvertement déclarez contre toute sorte de forces, qu'ils nous laissent dénuéz, & nous exposent en proie aux conspirations les plus méprisables. Ces gens qui depuis peu ont donné au public des poëmes impies sous le nom emprunté de Clito, dans lesquels on nie la Divinité de nôtre Sauveur, & où l'on sape la Monarchie d'Angleterre dans ses fondemens. Ces gens qui refusent aux Anglois l'usage de leur raison, & qui ne veulent pas même que le Parlement d'Angleterre mette en œuvre ce qui est nécessaire à nôtre défense. Voilà
les

les prétendus zélez pour nos libertés dont je veux parler, & qui condamnent toute sorte de forces comme inutiles. Ce sont eux qui ont publié le libelle dont il s'agit, & qui ont cité à tort ou à droit l'Auteur des deux Questions à la Barre des Communes: Ce sont eux qui nous disent que les Ligues & les Alliances sont inutiles, & que toutes sortes de forces ne sont bonnes qu'à favoriser l'oppression; qui disent qu'ils sont encore dans l'esclavage, parce qu'on a laissé ses gardes au Roi, comme si des forces approuvées par le Parlement d'Angleterre étoient une oppression pour la nation. Ce sont eux qui relevent l'autorité des Parlemens, comme un corps par qui les Rois regnent, & qui cependant ne veulent pas que ces Augustes assemblées jugent de ce qui est, ou n'est pas convenable à la nation qu'elle représentent, mais qui veulent que le Lord Tresorier, le Lord Chancelier, & le Lord Amiral, soient nommez par le Parlement, parce que le mot d'*Angleterre* est ajouté à leurs qualités.

Ce sont ces gens là uniquement dont j'entens parler par tout quand

je dis, *Qu'ils ont dupé les peuples d'Angleterre par leurs specieux prétextes* ; & il est certain qu'ils ont déclaré la guerre d'une manière oblique à la réputation du Roi, & lui ont quelquefois reproché sans détour d'avoir dessein de mettre sous le joug la nation qu'il est venu délivrer de la servitude, & de vouloir nous dépouiller des libertés dont il a entrepris la conservation aux risques de sa vie.

Voilà les gens que je désigne quand je dis, *Qu'ils ont affoibli au dedans le pouvoir & le credit du Roi* ; ce qu'ils ont certainement fait en tâchant de diminuer sa réputation, & d'insinuer à ses sujets qu'il avoit dessein de les dépouiller de leurs libertés. Ce sont ces gens qui croient qu'on ne sauroit leur répondre sans interesser le Parlement dans leur querelle ; qui pour rendre le Roi méprisable à ses sujets, pour lesquels il a tant fait, & desquels il a reçu tant de remerciemens, le représentent comme ayant en vûe de ruiner nos libertés par des Armées entretenues ; gens qui quand on leur répond, prétendent effrayer leurs Aversaires par le moyen du Parlement, comme si l'on ne pouvoit rien dire
sur

sur cette matiere, sans interesser le Parlement.

Quoiqu'il ne soit pas question ici des Armées, comme le prétend l'Auteur des Remarques, dont les réponses roulent là dessus, qu'il me soit permis de dire à ces gens là, qu'il n'est pas vrai, *Qu'une Armée entretenue en Angleterre durant la paix, soit une chose contraire aux Loix, ni incompatible avec la constitution de nôtre gouvernement, pourvu que cela se fasse du consentement du Parlement.*

Pour prévenir ici toute sorte de disputes, mon autorité est incontestable, puisque je produis le Parlement même ou la Convention, qui est la même chose. On n'a qu'à voir le sixième article de la Declaration des droits des peuples, faite par les Communes d'Angleterre. En voici les mots. *Ce n'est point contre les Loix de lever & d'entretenir une Armée dans le Royaume en pleine paix, pourvu que cela se fasse du consentement du Parlement.*

On a déjà opposé cela à ces Messieurs; mais comme c'est une chose à laquelle ils ne pouvoient jamais répondre, ils ont fait semblant de n'y

prendre pas garde. Ils en seront quittes pour cette seule remarque.

C'est que je consens, & tout Anglois Protestant consentira toujours, qu'on leve & qu'on entretienne en Angleterre, autant de Forces, & pas davantage, que le Roi, les Seigneurs, & les Communes assemblez en Parlement, jugeront nécessaires à notre commune conservation, & à la seureté de la nation.

C'est là le milieu entre les deux extrémités, & il n'y a rien dans l'Ecrit que l'Auteur des Remarques traite si mal, qui ait donné aucun raisonnable sujet de m'accuser d'avoir avancé autre chose. Aussi le Roi n'a t-il pas entrepris de laisser sur pied aucunes forces que du consentement du Parlement, & il nous assure qu'il ne le feroit jamais.

Voilà ce que j'avois à dire de ce petulent Auteur, & certes je ne serois pas entré en lice avec lui, sans que j'ai voulu m'expliquer sur les personnes dont j'entens parler dans tout le livre sur lequel il répand ses reflexions envenimées; & il me semble qu'il n'y a point d'homme qui puisse s'imaginer qu'un Auteur soit
assés

assés fou pour traiter le Parlement d'Angleterre comme j'ai traité les gens d'ont je parle, sachant sur tout le pouvoir qu'a le Parlement d'accabler d'un seul soufle l'extravagante audace d'un Auteur si temeraire & si insensé.

Sans embartasser davantage le Lecteur de l'Auteur des Remarques, si ce n'est dans les endroits où je serai obligé de le toucher en passant, je profiterai de l'Occasion pour dire ce que j'aurois déjà dit, si l'on avoit su que le Roi de France vouloit qu'on declarat son petit fils Roi d'Espagne; & je l'ajoûterai ici comme une nouvelle réponse à la grande Question.

*Ce que doit faire l'Angle-
terre.*

-Le Traité de partage de la Monarchie Espagnole n'ayant pas été rendu public, & proposé au Parlement d'Angleterre, n'est point du tout une alliance disent quelques-uns, & conséquemment il ne touche l'Angleterre en rien.

Si cela est, ce que je ne croi pas bien encore, il s'ensuit que toutes les fois que Sa Majesté jugera à propos de convoquer un Parlement, & de l'informer du traité de partage, il devient une Ligue de l'Angleterre, car personne ne s'est encore avisé de contester, que le pouvoir de faire des alliances & des traités, soit pour la paix ou pour la guerre, n'appartienne aux Rois d'Angleterre. Aussi l'Auteur des Remarques ne sauroit-il produire d'exemple d'une alliance faite en Angleterre, & discutée à l'avance en Parlement, pendant que nous avons eu un Roi avec lequel on a pû traiter.

Tout ce que j'ai dit jusqu'ici que nous devons faire, ne se réduit qu'à ceci, que l'Angleterre doit se mettre en état conjointement avec ses voisins, de pouvoir maintenir la paix de Ryfwick qui nous coûte si cher, & de conserver notre commerce qui est d'une si grande importance à toute la nation.

Si l'on veut bon gré malgré se mettre dans l'esprit que j'aye voulu parler d'une armée entretenue, je ne sai qu'y faire; mais je le dis encore

core une fois, cela le peut faire sans armée; & cela étant dequoi devient l'argument des Remarques? j'en pourrois dire davantage s'il me restoit un peu plus d'espace.

J'ai dit que ç'a été une foiblesse au Roi d'Espagne de prétendre disposer de ses Etats par Testament, & je suis trompé si nous n'apprenons qu'il n'a rien fait de pareil; c'est à dire qu'on a mis en œuvre pour faire faire ce Testament des moyens qui rendent nulle à le bien prendre une disposition de dernière volonté.

Mais qu'il en soit ce qu'il voudra, c'est disposer bien bizarrement de la succession des Couronnes. Et ici je ne puis m'empêcher de rejoindre encore notre faiseur de Remarques, qui dit: Que nonobstant toute Donation, ou autres titres quelconques, si les bons Espagnols reconnoissent le Duc d'Anjou pour leur Roi, & lui défèrent la souveraineté, il a le droit le plus incontestable du monde à la Couronne.

Quoique notre Auteur ne merite pas qu'on lui réponde, parce qu'ayant dans la tête une idée droite il n'a pas

assez de sens pour la mettre en Anglois, je veux néanmoins lui dire, que son argument est vrai pour le principal, & que sa consequence est pourtant fausse : Car les Espagnols, pour parler comme lui, qui sont les maitres de leur pays, sont tous demeurez d'accord, que leur Couronne descendra en droite ligne aux legitimes descendans de la maison d'Autriche, successeurs de Ferdinand & d'Isabelle sous lesquels se fit la reünion des Couronnes d'Arragon & de Castille. Nôtre Auteur trouvera cela stipulé dans le Contrat fait entre ces deux Maisons, & soussigné par le Conseil appellé le grand Conseil d'Espagne, qui est la même chose en Espagne que le Parlement. Ainsi les bons Espagnols se sont donnez & soumis aux successeurs de cette famille, comme à leurs incontestables & legitimes Rois.

Or si les peuples ont consenti, que les successeurs de la maison d'Arragon ou d'Autriche possederont la Couronne d'Espagne, il s'ensuit que le Duc d'Anjou n'y a non plus de droit que le Czar de Moscovie, comme je l'ai déjà dit, pendant que le
Dau-

Dauphin & le Duc de Bourgogne sont encore vivans, à moins que les Etats d'Espagne legalement convoquez n'ayent déclaré le Trône vacant.

Poussons encore plus loin l'argument sur les mêmes idées du droit qu'ont les peuples de faire les Rois; droit pour lequel ces Messieurs paroissent si zélés.

Lors qu'une nation par un Acte legalement fait, a donné sa Couronne ou déferé le Gouvernement de ses Etats, ou ce qu'il vous plaira de l'appeller, à telle ou telle maison, ou à tels ou tels heritiers, j'espere qu'on demeurera d'accord que tels & tels heritiers ont droit, jusques à ce que les mêmes gens qui leur ont donné ce droit, le leur ôtent publiquement avec la même legalité de formes, & changent ou revoquent le premier établissement qui faisoit le fondement de leur droit.

Si cela est, qu'on produise un Acte public des Espagnols qui annulle le premier droit de la maison d'Arragon? Dire que les Espagnols n'ont point protesté contre le Duc d'Anjou, c'est dire une chose ridicule.

Le reglement auquel ils ont consenti n'est point revoqué, le grand Conseil d'Etat ne s'est point assemblé pour l'examiner, cela n'étoit pas même nécessaire, parce que les heritiers vivent encore, & que le Trône n'est pas vaquant.

Or si l'on fait un titre legitime pour le Duc d'Anjou, voici quel doit être le droit des peuples suivant l'idée de l'Auteur des Remarques.

Le Dauphin est l'heritier immediat, mais il refuse d'accepter la Couronne ni pour lui, ni pour son fils aîné. Alors le grand Conseil d'Etat, c'est à dire les peuples d'Espagne, auroit dû en cette occurrence être convoqué, pour deliberer du sujet auquel il vouloit deférer la Couronne, ou auquel on vouloit soumettre la nation. Si cela est, & je suis seur que suivant ce principe cela ne sauroit être autrement, les Espagnols pouvoient aussi bien donner leur Couronne à l'Empereur de Maroc, au Mahometisme près, qu'au Duc d'Anjou.

D'ailleurs si c'est le peuple qui confere le droit à une Couronne, & que tout Roi qui en a été accepté
soit

deux grandes Questions. III

soit un leguime Roi, pourquoi me condamnera-t-on pour avoir dit, que c'est une simplicité au Roi d'Espagne d'avoir disposé par Testament de ses Etats, n'ayant pas le pouvoir de le faire?

On auroit beaucoup plus sagement agi, d'avoir convoqué le grand Conseil de la nation, pour y regler la succession comme l'auroit jugé à propos une assemblée qui étoit seule en droit de le faire.

Tirons une autre consequence de ce dogme du droit des peuples, dont il semble que ces Messieurs ne sachent pas assez bien l'histoire pour en être suffisamment instruits.

Si les peuples sont en droit de disposer de leur gouvernement comme ils le jugent à propos, ils le sont en effet, & personne n'en doute, lors que le Trône est vaquant, que la Couronne d'Espagne appartienne à qui elle voudra, ce n'est point au Duc d'Anjou qu'elle doit être donnée; car le fameux Traité des Pirenées, où fut conclud le mariage qui donne lieu à la prétention de la maison de Bourbon, la renonciation qu'elle fit à la Couronne d'Es-

pagne

Espagne fut signée de part & d'autre, par les Princes du sang du côté des François, & par les Grands & les Plenipotentiaires du côté des Espagnols; & cela se fit pour donner à entendre, que c'étoit une convention non seulement personnelle, mais aussi nationale; & que par là les Espagnols renonçoient à toute sujettion & obeïssance à l'égard des Décendans de ce mariage.

Or de prétendre que le Testament du feu Roi, ou la vocation du Duc d'Anjou par six à sept Conseillers nommez par le Roi puisse annuler & revoquer cela, cela s'appelle ruiner entièrement le droit des peuples, & dire humblement que le droit du Duc d'Anjou est insoutenable.

Ce que feront les Espagnols après qu'ils auront mis le Duc d'Anjou en possession, & quand ils verront que personne ne se met en devoir de les secourir, c'est ce que je ne puis pas dire; mais il est manifeste qu'il n'a aucun droit pour le présent, soit parce que les peuples l'ont appelé, ou ont consenti qu'on l'appellât; soit par rapport à la légalité de la succession.

Exa-

Examinons ensuite s'il nous importe qui soit Roi d'Espagne?

1. Je conviens que je ne vois pas moins sujet de craindre de la part de l'Espagne dans cette maniere de succession, que j'en aurois eu si les François s'étoient mis en devoir de s'emparer de cette Couronne comme dévolue à leur Monarchie, & qu'ils n'eussent fait des deux Etats qu'un même gouvernement. Aussi est ce ce que j'entens, & ce que tout homme qui entend l'Anglois doit entendre, lors que j'ai dit pag. 13. citée par l'Auteur des Remarques.

Si les François se rendent maîtres de la Monarchie d'Espagne.

Il est vrai que si les François emportent la Monarchie Espagnole, c'est à dire s'ils en obtiennent la possession, je laisse juger toute la terre si nous ne sommes pas dans un état dangereux. Combien donc est il extravagant de dire avec l'Auteur, pag. 14. *Je ne me soucie pas qui soit Roi de France ou d'Espagne, pourvu que le Roi d'Angleterre gouverne selon*

les Loix? C'est attaquer cruellement & impudemment le Roi, qui n'a violé jusqu'ici aucune de nos Loix, & qui ne vient à propos ici que pour faire voir que l'Auteur n'a ni honnêteté ni jugement.

Mais à présent que le Roi de France est résolu de faire le Duc d'Anjou Roi d'Espagne, qu'en avons-nous à craindre?

Je n'insisterai pas beaucoup sur la conjecture, mais je continuerai sur le pied que j'ai déjà commencé.

Tout l'avantage que la France s'en peut raisonnablement promettre, n'est que de détacher les Espagnols de la Ligne, & de s'allier avec eux.

Si Elle le fait Elle se fortifie beaucoup en affoiblissant ses ennemis; mais en ce cas Elle ne doit pas compter d'empiéter sur la Monarchie Espagnole; & si Elle le fait, Elle trouvera comme j'ai dit dans la première partie de cet Examen, que le Duc d'Anjou est Roi d'Espagne, aussi bien que Prince de la maison de Bourbon.

Mais si le Roi de France fait prendre au Duc d'Anjou une méthode de gouverner qui rétablisse la grandeur
Es-

Espagnole, & rende cette riche nation encore une fois maitresse d'elle même, comme elle étoit auparavant; & qu'il trouve le secret d'unir les interets des deux nations, il n'y a plus d'équilibre dans l'Europe, & voilà ce qui nous donne sujet de craindre.

Avant que d'entrer dans le détail, je vais expliquer les termes pour aller au devant des impertinentes remarques.

Si le Roi de France trouve moyen d'unir l'intérêt des deux nations, j'entens sommairement par là faire en sorte que la prospérité de l'une soit nécessaire à la sécurité de l'autre, & ainsi *vice versa*.

Je pourrois aussi expliquer comment cela se peut faire, mais la matière est trop vaste pour un Ecrit de cette taille, unir l'intérêt des nations, c'est unir les nations mêmes. La consanguinité, les alliances, les traités sont des bagatelles. Où y a-t-il eu plus de mariages qu'entre les deux Couronnes du Nord? Cependant jamais puissances ne furent plus rivales, & n'eurent des interets plus différens.

Où

Où y a-t-il eu plus d'antipathie, plus de contrariété de génie, & de Religion, qu'entre les Hollandois & les Espagnols ? Cependant leur intérêt a surmonté toutes les animosités, & leur a fait faire d'étroites alliances.

Dire qu'une étroite alliance & union d'intérêts entre l'Espagne & la France ne nous fera aucun mal, cela ne se peut sans une ignorance crasse; & personne ne peut le dire, que celui qui a le front d'avancer que les alliances étrangères ne nous sont d'aucun usage.

Il est clair que le commerce que nous faisons en Espagne, est sans contredit le meilleur, le plus considérable, & le plus lucratif que nous ayons : C'est une chose connue de tout ceux qui savent ce commerce, qui n'ignorent pas qu'il se fait par facture & par les Anglois, & de leurs fonds. Un article seulement expédiera la chose.

Si les François deviennent assez amis des Espagnols pour en obtenir, que sur la première rupture avec la France, nos Marchands & leurs Effets soient arrêtez dans les Etats d'Espagne,

pagne , comme c'est la coûtume du pays , par tout où il plaira aux François de nous insulter , nous sommes à leur discretion ; si nous rompons avec eux , nous voilà perdus.

D'où vient que nous avons toujours tant aimé d'avoir la paix avec l'Espagne ? Pourquoi tant de soin de ne pas insulter les Espagnols ? Pourquoi si prets à les secourir de notre Flotte & de nos Forces , si ce n'est parce que nous y avons des Effets si considerables , que l'ame de notre commerce en dépend , & n'y a-t-il pas à craindre que tout cela ne se trouve à la merci des François ?

Il y a des gens qui croient , que tout le monde est obligé de commercer avec nous , & que nos Manufactures les y contraindront , & l'Auteur des Remarques dit , que les François ne sauroient nous faire aucun mal , pourvû que les Seigneurs de la Tresorerie prennent soin d'empêcher le transport des laines.

Il auroit pû rejeter cela sur le Parlement , à moins qu'il ne puisse prouver que les seigneurs de l'Amirauté ne l'ont pas empêché.

Mais il est aussi ignorant marchand
que

que pauvre Geographe, quand il dit pag. 11. Que le Portugal est entouré des Etats de France & d'Espagne. Tout le monde sait, que cent lieues du Portugal ne renferment pas un pied des terres de France. Il nous parle dans la même page de débarquer des Troupes en Hollande, & de les faire aller en Allemagne par les pays bas; ce qui n'est pas plus le chemin de Hollande en Allemagne, qu'il l'est de passer à Chester pour aller à Edimbourg. Je suppose que ce Monfr. n'est jamais allé en Allemagne par le Rhin. Il nous dit en suite pour raccommo-der, que c'est le chemin pour tomber sur le dos de l'Espagne. Il a encore ici oublié de consulter sa Carte, ou il auroit trouvé le Royaume de France avec les Cantons Suisses, ou les Savoyards, entre l'Espagne & les premières frontieres d'Allemagne, outre les Alpes & les Pyrénées qu'il faut passer avant que d'en venir aux mains avec les François. C'est un homme si extraordinaire pour faire marcher une Armée, que le Diable même s'ennuyeroit d'être son soldat.

Il n'est pas plus heureux pour ce qui regarde le commerce; car quand même on empêcheroit le transport de la laine d'Angleterre, les François, les Hollandois, & les Allemands ne laisseroient pas d'incommoder nos Manufactures. Notre laine est une bonne Marchandise en France; mais elle n'est pas à moitié prez si estimée en Hollande & à Hambourg, & cependant on l'emporte sur nous en ces pays là dans plusieurs de nos Manufactures.

D'ailleurs l'Ecosse & l'Irlande sont des portes de derriere par où notre laine passe manifestement dans les pays étrangers en grande quantité, le reste ne se fait qu'à la dérobée. Que peuvent donc faire en cela les Seigneurs de la Tresorerie? Mais quand on aime à calomnier on a toujours quelque chose à dire.

Je croi avoir posé un cas où l'union d'interets de la France & de l'Espagne seroit tres fatale au commerce. Je renvoie le Lecteur qui voudra en savoir davantage à ce que j'ai dit dans mon premier Examen.

Je passe à présent aux forces. Tout le monde doit convenir que la prof-
pe-

perité de l'Angleterre, & de la plupart des autres nations dépend de la paix; car si la paix ne subsiste pas, il faut que le commerce souffre; & si le commerce souffre, le pauvre souffre, ainsi du reste.

Or comme on a déjà remarqué, l'équilibre de l'Europe est l'ame de la paix; mais ici il n'y a plus d'équilibre comme j'ai déjà dit, & je le repete. Il ne suffit pas de dire que nous avons une bonne Flotte, quoi qu'elle soit la meilleure du monde, & je ne croi pas que l'Auteur des Remarques puisse prouver qu'il y ait là de contradiction, comme il ne sauroit prouver, que l'Allemagne soit le chemin pour aller attaquer l'Espagne.

Si notre Flotte étoit maîtresse de la Mer, il est vrai qu'elle pourroit nous mettre à couvert des invasions, & nous ne craignons pas que mille Vaisseaux de guerre n'empêchassent les Corsaires François & Espagnols d'insulter notre commerce, & d'inquieter nos Marchands. Une Flotte ne reduiroit jamais les François & les Espagnols bien unis à la nécessité de faire la paix avec nous, si leurs

armées de terre étoient en bon état & bien unies.

Il ne suffit pas qu'une Flotte puisse asséurer nos Vaisseaux; si nous jouissons d'une paix chancelante, ce n'est pas une paix; & si vous n'êtes pas les maitres de vos ennemis, vous ne serez en paix qu'aussi long-tems qu'il leur plaira.

D'où vient que toutes les nations tâchent de se fortifier par des alliances & confederations, si ce n'est pour se mettre en état de se faire craindre à leurs voisins; & si nous nous laissons sans forces, & que nous n'ayons point d'alliances avec les Etrangers, nous courons risque d'être peu estimez de nos voisins.

Je croi que de toutes ces considerations on peut tres naturellement tirer cette conclusion: Que l'Angleterre doit agir de maniere à obliger la France à tenir la foi des Traités, & les conventions qu'Elle a fait avec nous, & dans lesquelles le Roi a jugé à propos d'entrer pour le maintien de la paix & de nôtre commerce.

De quoi servira t-il que le Roi de France fasse des traités avec la na-

tion Angloise, s'il les foule aux pieds quand il lui plait, sans que nous nous en mettions en peine. S'il ne croit pas que nous soyons en état de nous ressentir d'une violation de foi, lors que notre interet nous y engage si fort, quel cas pouvons-nous esperer qu'il fera de nous dans tons les traités ?

C'est le vrai moyen de confirmer ce que j'ai dit, qu'aucune nation ne se souciera de s'allier avec nous, si lorsque nous nous sommes alliez avec elles ; nous les laissons toutes exposées aux insultes des ennemis, & que nous inspirions à nos Alliez le ressentiment que merite la nature de la chose.

Si l'on peut mettre le Roi de France à la raison sans guerre, sans armée, & sans Flotte, c'est sans contredit le meilleur ; mais l'une & l'autre de ces choses sont un moindre mal que l'union d'interets de l'Espagne & de la France, & que la Ligue qui se peut faire à l'avenir contre l'Angleterre, à la ruine de nos Alliez & de notre commerce.

Il n'est pas ici question d'armée sur pied en Angleterre, mais il s'agit de l'Es-

l'Espagne qui va tomber entre les mains de la France, que le Roi & le Parlement seuls voient si cela peut se faire en payant des Forces étrangères, ou sans forces. Mais de dire qu'il ne nous importe qui soit Roi d'Espagne, c'est aussi ridicule que si l'on disoit, Qu'il ne nous importe qui ait le Royaume d'Irlande, & si je parlois d'annexer les Etats d'Espagne à la Couronne de France, je croi que l'Angleterre perdrait moins à donner l'Irlande au Roi de France, qu'à souffrir qu'il s'emparât de l'Espagne.

F I N.

125 - 126 - 127 - 128

[illegible]

Amesbury, Mass., June 10, 1892.

NOTES

Can't find what you need? Call 1-800-451-7243

... ..

[illegible]

Le Roi de France, son fils.

... de l'Espagne.

1417

312

67

REMARQUES
SUR UN
E C R I T
INTITULÉ
E X A M E N
D E
DEUX GRANDES
QUESTIONS.

II. PARTIE.

Où est examinée la plus importante
des deux savoir *ce que doivent faire*
les Hollandois dans la conjoncture
présente ?

Traduit de l'Anglois.

REMARQUES
SUR
L'ECRIT
INSTITUTION
EXAMEN
DE
DEUX CLASSES
QUESTIONS

PAR L'AUTEUR

On a vu dans les questions
de l'année dernière que
la question sur la composition
présentait

Traduction de l'Anglais



P R E F A C E.

L'Examineur des deux Questions ne nous donne guere dans sa réponse que des reflexions sur mes Remarques; reflexions où il y a bien plus de malhonnêteté que de bonnes raisons; chose ordinaire à ceux qui écrivent pour la Cour, & qui embrassent des interets separez de l'interet de la patrie. Il évite tout ce qui est dans mes Remarques, à quoi il auroit certainement dû répondre. Je vois par là qu'il sent la force de mon argument, & qu'il ne touche pas aux chefs les plus importants que j'ai posez.

Un homme qui écrit pour s'avancer, ou parce qu'il est déjà avancé, est également suspect, & il n'y a point en jusqu'ici de gouvernement qui n'ait eu ses flatteurs. Mais les

gens de Cour, de quelqu'un manière qu'ils y soient, peuvent être ennemis de leur patrie, parce qu'ils ne parlent, n'écrivent, & ne pensent que pour leur intérêt particulier; pures machines de Cour, qui n'ont de mouvement que celui que leur donnent les ressorts formez par la Politique de la Cour.

Je m'estime fort heureux de ce que les gens sages & qui aiment la patrie, regardent les principaux argumens de mon Ecrit comme des vérités indubitables, & de ce que mon Antagoniste n'ait pas remarqué une bévue que j'ai faite pour m'être trop fié à ma mémoire.

En parlant du Traité des Pyrénées j'ai dit, Que tous les Princes de l'Europe en étoient les garans; mais après avoir examiné la chose j'ai trouvé le contraire: Cependant ce que j'en ai dit ne diminue point la validité de l'argument. Quoi qu'il en soit j'espère que personne ne me condamnera de reconnoître une fau-

te dont notre Auteur ne s'est pas ap-
perçu, car se retracter d'une erreur
c'est une justice qu'on doit au pu-
blic; ce que notre Auteur n'a gar-
de de faire, car il est trop vain &
trop présomptueux.



RÉMARQUES
 SUR UN
 E C R I T
 INTITULÉ
 E X A M E N
 D E
 DEUX GRANDES
 QUESTIONS.

II. P A R T I E.



L'Auteur de l'Examen
 ayant fait son premier
 Ecrit sans aucun juge-
 ment, est contraint de
 revenir à la charge, &
 de voir aux moyens de soutenir ses
 pre-

premieres idées, & déclarcir ses pre-
 dictions, & ses conjectures excessi-
 vement politiques. Il se plaint que
 je l'ai maltraité dans mes Remarques;
 que je lai mal entendu, & même que
 j'en ai usé malhonnêtement avec lui.
 Est ce dommage qu'un Auteur qui a
 voulu mettre la nation dans le che-
 min de la servitude, qui scandalise
 & maltraite notre Parlement, qui dit
 Que notre nation fait si peu de figu-
 re, soit traité avec cette indignité
 s'il avoit jugé à propos de mettre
 son nom à la tête de son livre, & de
 nous apprendre ce qu'il est, peut-être
 y auroit-il eu des gens qui auroient
 fait honneur à la bête à la seule con-
 sideration de son harnois. On ne
 connoit pas plus l'homme à son stile
 qu'à son visage; & si je connoissois
 ce galant d'Auteur, je n'aurois au-
 cune déference pour sa qualité, pour
 ses honneurs ou ses dignités; mais
 je le traiterois comme un ennemi de
 ma patrie, & comme un mechant
 homme, quelque élevé ou distingué
 qu'il fut dans le monde.

Il dit pag. 2. de la 2. „ Partie, Que
 „ j'ai élevé notre nation à un point,
 „ qu'il n'y a point d'homme qui sa-

„ che la puissance & les desseins de
„ nos voisins , qui puisse y trouver
„ de la raison. S'il a décrié la nation
sans raison , ne m'est-il pas permis
aussi de l'élever sans raison ? Je con-
viens que nous donnons souvent
dans l'excès en louant les choses que
nous aimons cherement. Mais je
ne croi pourtant pas avoir passé les
bornes de la raison & de la modestie
en faisant l'éloge de ma patrie , & il
n'a pas jugé à propos de produire un
exemple pour prouver que je l'aye
fait. Il vante terriblement la force
de nos voisins pour étaler notre
foiblesse. Nos petits Pigmées An-
glois osent-ils se flater de pouvoir
prêter le colet à ces puissans Goli-
aths , à ces redoutables voisins de
race gigantesque , au Monsieur haut
monté & poudré , au terrible *Don*
avec sa *Spado longo* , & la formidable
fraise qui lui entoure le cou ? Oui ,
oui , Monfr. revenez de cette ter-
reur panique , nos compatriotes les
recevront , chaudement quand il
leur plaira d'aborder notre Isle , nous
ne nous enfuirons pas comme fit
le Roi Jaques qui eut peur des La-
ponnois vêtus de peaux d'Ours. Si
Dieu

Dieu ne leur envoie pas dans le trait une violente tempête, j'espère que nous leur ferons le même quartier que nos Ancêtres firent par terre aux Poitevins.

Mais ce Monsieur fait non seulement la puissance, mais aussi les desseins de nos voisins. Le voilà Astrologue encore une fois, & qui diable fait où le prendre? si les Astres lui ont revelé les desseins de nos voisins, que ne nous en fait-il part pour le bien commun de sa patrie? le m'imaginer qu'il est Plenipotentiaire pour quelque traité, qui vaudra pour le moins autant que le traité de partage. C'est un maître homme d'un bout à l'autre de ses deux Ecrits pour les traités & les alliances; s'il est une fois employé, je ne doute pas qu'il n'assure notre nation, & qu'il ne fasse en sa faveur une bonne alliance avec l'homme de la lune, puis qu'il est déjà en si bonne intelligence avec les Astres; & puis qui pourra nous faire du mal je vous prie? Mais je voudrois bien que notre faiseur d'alliances, quand il entrera en traité, le fit avec les égards qu'il doit avoir à la justice qu'on doit à tout le genre

humain, qu'il ne viole pas le droit des gens, ni les droits des peuples, mais qu'il en use de maniere, que le Souverain juge de l'Univers approuve l'équité de son entreprise.

Il dit pag. 4. , Ce n'est pas mé-
„ priser la nation Angloise que de
„ dire, que dans la situation où
„ sont aujourd'hui les choses, el-
„ le ne sauroit tenir contre la puis-
„ sance des François sans le secours
„ de ses Alliez. Ensuite il puise de
ses grandes lectures des exemples
d'alliances qui ont été tres-avanta-
geuses à l'Angleterre, & sans allian-
ces il n'est pas possible qu'Elle sub-
siste. Il est certain, que cet homme
n'est point Anglois d'origine, ses
idées, ses principes, sa maniere de
s'exprimer, font voir qu'il n'est point
Anglois : Peut-être est-il le fils de
quelque Prince allié du voisinage du
Rhin; Mais ce qu'il y a de certain
est, qu'il n'aime ni le Gouvernement
d'Angleterre, ni les Anglois. Je ne
m'embarrasserai pas davantage de la
preuve qu'il tire de l'avantage des
alliances pour la nation Angloise;
ni des exemples qu'il emprunte de
l'histoire. Nous ne pouvons pas aussi
bien

bien juger de ce qui est arrivé depuis cent ans, que des événemens de notre tems; & partant si cet Auteur Courtisan le trouve bon, examinons seulement les traités qui ont été faits, & les Alliances où l'on s'est engagé depuis notre revolution; tout cela est encore recent dans la memoire de tout le monde, & personne ne peut mieux juger que nous si nous en avons tiré de l'avantage.

L'alliance qui nous obligea d'envoyer nos Troupes en Flandres, afin de combattre pour défendre les Etats d'une autre nation à nos dépens, & qui nous a coûté 60. millions pour la défense d'un pays qui ne nous appartenoit pas, a été d'un grand avantage aux Anglois. Mais par ce moyen dit-il, vous avez éloigné la guerre de vos foyers; avantage d'un tout autre poids que la perte de l'argent qu'il en a coûté. Sans cette diversion le Roi de France auroit fait décente chez vous, & rétabli le Roi Jaques. Autre conjuration, ce prophète en politique a toujours recours aux charmes & aux figures; c'est un pur ambigu de Politique: Qui lui a dit que le Roi de France

France auroit envahi l'Angleterre, ou que nous n'aurions pas pû défendre nos foyers par nos propres forces? Cela dit-il, pag. 3. auroit été un miracle, si nous avions levé & défait l'armée du Roi Jaques. J'espère qu'il conviendra que l'armée du Roi Jaques faisoit partie des forces naturelles de ce Royaume; car si elle avoit été toute composée d'Etrangers oud'Irlandois, nous aurions été dans un état bien triste. Mais quel besoin y avoit-il de faire aucunes levées pour ruiner cette armée, puis que nous y avions un nombre suffisant de bons Anglois capables de le faire? Quelque mépris que notre Auteur temoigne à tout moment pour la nation Angloise, j'espère qu'il ne dira pas, que quatorze mille cinq cents Hollandois, eussent pû dissiper une pareille armée si les Anglois qui en étoient ne l'avoient bien voulu. Je puis bien l'affeurer pour l'avoir vû, que dans les guerres qu'on eut depuis dans les pays étrangers, les Anglois de cette armée se comporterent aussi bien, pour ne pas dire mieux, qu'aucunes Troupes étrangères employées à ce ser-

service : Et j'en appelle à tous ceux qui s'en souviennent , si la desertion qui se fit pour lors ne fut pas la cause de la dispersion de l'armée du Roi Jaques ? si elle s'étoit maintenue en corps , & qu'elle eut donné bataille à l'armée Hollandoise , & que celle ci n'eut point été soutenue des Anglois , le Prince d'Orange ne feroit jamais venu à bout de ce qui faisoit le sujet de son voyage.

„ Si nos Forces naturelles ajout-
 „ te-t-il , pag, 4. sont si superieures
 „ à une armée , que ce soit un Mi-
 „ racle qu'elles ne nous ayent de-
 „ livré sans le secours d'autrui , il
 „ s'ensuit que le *ridiculus Mus* , le
 „ redoutable fantôme d'une armée
 „ entretenue s'en va en fumée , &
 „ qu'il n'y a plus d'esclavage à crain-
 „ dre.

Admirable Logique ! une armée ne nous a pas mis à la chaîne , donc elle ne le fera jamais. Quoique la force naturelle d'un Etat soit supérieure à une armée entretenue , cependant cette armée est entretenue & disciplinée , pendant qu'on laisse à dessein les forces naturelles sans armés

mes & sans discipline. Les circonstances donc étant meurement pesées, je soutiens que cette armée entretenüe peut déponiller une nation de ses Libertés. Mais quand je parle des forces naturelles du Royaume, ce n'est que pour s'opposer à une invasion, qui est le seul & unique prétexte qu'on peut alleguer en faveur d'une armée entretenüe. De sorte qu'il s'agit ici, lequel est le plus propre à empêcher une invasion, de la force naturelle du Royaume, ou d'une armée entretenüe? Vous ne savez où les attaquans feront leur décente: Nous avons plusieurs Ports & plusieurs lieux propres pour cela, & votre armée réglée ne sauroit être par tout en même tems. Or une armée partagée n'est point du tout une armée; Mais la force naturelle du Royaume est par tout le Royaume, & toujours prête à recevoir les assaillans; ce qu'une armée réglée ne sauroit faire. Ainsi je ne puis comprendre ce que voudroit faire ce Monfr. d'une armée réglée, à moins que ce ne soit pour nous mettre aux fers.

„ Il est toujours de l'interet de
 „ l'Angleterre , ajoûte-t il dans la
 „ même page , de se tenir éloignée
 „ du danger ; & sa pratique éternelle
 „ est de le faire par des Liges &
 „ confederations , comme en étant
 „ le seul & unique moyen.

Je ne vois pas que nous soyons proches d'aucun danger : La France & l'Espagne sont fort éloignées : Il y a la mer entre elles & nous ; & si nous avions deux armées en Angleterre , nous éloigneroient-elles davantage du danger ? Je suis persuadé au contraire qu'elles nous en approcheroient , parce que nos voisins nous voyant en armes , ne manqueroient pas de croire que nous ne le serions pas pour rien , & nous voyant en état de les attaquer , ils nous regarderoient sans doute comme leurs ennemis. Mais notre Plenipotentiaire en vient encore aux Liges & confederations qu'il regarde comme la pratique perpetuelle de l'Angleterre , & comme le vrai moyen d'éloigner le danger.

Je souhaiterois qu'a la faveur de sa grande érudition , il nous eut donné un état de la methode des pre-
 ce-

cedentes Lignes , qu'il nous eut dit si autrefois il y avoit des articles secrets dans les traités d'alliances , si les peuples dont la bourse faisoit l'appui de la Ligue , n'en savoient qu'une partie , & si le reste leur étoit une chose inconnue. S'il jugeoit à propos de nous dire ce qui fut concerté & conclud à Ryswick par les deux Etrangers derriere une haye , nous pourrions mieux juger de ce Traité , aussi bien que des circonstances présentes de l'Europe depuis la mort du Roid'Espagne. Pour moi j'ai bien de la peine à penetrer les avantages que l'Angleterre a tiré des Traités & des alliances étrangères ; Mais j'ose avancer , que les Lignes & Traités secrets sont pernecieux à toutes les nations , parce qu'elles ne savent sur quel pied elles en sont , & qu'elles ne sont pas de bons juges des moyens nécessaires à leur propre seureté. Je suis persuadé que la Ligue secrette entre la France & Charles II. n'a point été avantageuse à la nation Angloise.

Mais quelle autre alliance voudroit notre Auteur que nous fissions dans cette conjoncture ? Nous allions
rons

rons nous avec une Puissance que ni les Loix de Dieu, ni celles de la nature ne peuvent lier? Qui viole tous les sacrez liens des sermens & des Traités, & sacrifie toutes les obligations humaines à son excessive ambition, & au desir immodéré de dominer. Nous allierons nous avec le Duc de Savoye, qui a trahi la cause commune dans la dernière guerre; causes qu'il avoit épousée par une obligation solennelle. Peut il faire changer d'esprit le Roi de Pologne, qui a déjà changé de Religion pour gagner une Couronne, & commencé une injuste guerre contre un Prince de ses voisins? Il faut que l'Empereur & les Hollandois s'allient; ils sont dans le même cas, & ils doivent prendre les mêmes mesures; & quand l'Angleterre jugera à propos d'entrer dans l'Alliance qu'Elle y entre aussi.

Mais avant que de quitter l'Auteur de l'Examen, qui espere à quelque heure de pouvoir être Plenipotentiaire, je veux lui demander en grace de faire de son mieux dans la première Ligue qui se fera avec les Puissances Catholiques, pour faire a-
jou-

jouer un article en faveur des pauvres Protestans persecutez au de là de la Mer, qui a été omis dans les précédens Traités; car quand on ne fait des Lignes que par le vain desir de dominer, sans aucun égard pour notre Sainte Religion, à quoi nous songeons principalement, nous ne devons pas esperer que Dieu benisse nos alliances. Cela ne fait pas non plus un bon effet dans les Etats Protestans de faire des alliances avec des Puissances qui font profession de haïr notre sainte foi, qui persecutent tous les jours l'Eglise de Dieu, & se declarent ennemies de tous les principes de Morale & d'humanité: S'allier avec de telles gens, c'est leur donner de nouvelles forces, c'est relever leur puissance humaine en sorte, que le bras seculier puisse ensevelir l'Eglise de Christ sous les ruines. Les ames du peuple de Dieu n'ont-elles pas été mises à mort pour la profession de la vraie Religion Protestante? n'ont-elles pas longtems gëmi sous l'autel, & attendu qu'on fit vengeance de leur persecuteurs, & de ceux qui ont forrifié leurs Mains? Après cela ferons-nous en-

encore des alliances pour achever de les ruiner ?

Notre Auteur tâche de se justifier pag. 6. & 7. des calomnies qu'on a dit-il, vomis contre lui, en disant qu'il a flétri le Parlement. Je n'ai jamais vu de ma vie d'animal à longues oreilles mâcher ses chardons d'une telle manière ; la main lui tremble par tout ; & il y auroit lieu d'être surpris que cela fut autrement, après avoir attaqué avec tant d'insolence notre Parlement, qui est notre Constitution. Il voudroit fort éluder ses reflexions, & les rejeter sur une autre sorte de gens dont il fait mention pag. 6. 7. Pour vous faire connoître de quelles gens il veut parler, & vous faire comprendre s'il y a dans le monde une telle espèce de gens, je vous rapporterai ses propres paroles.

„ J'entens la cabale à libelles, qui
 „ se fait une occupation de blasphemer , de ruiner la patrie, & de
 „ mettre sous la presse des semences
 „ de division & de défiance entre le
 „ Roi & son peuple. Une cabale
 „ où l'on se moque ouvertement de
 „ la bienheureuse Trinité , où l'on
 „ en

„ en plaisante par écrit , & où elle est
„ honteusement maltraitée & tour-
„ née en ridicule à la face d'un gou-
„ vernement Protestant.

„ Cette cabale qui prétend mener
„ les Parlemens , & leur prescrire ce
„ qu'ils ont à faire ; qui se déclare si
„ ouvertement contre toutes sortes
„ de Forces , qu'elle nous laisse de-
„ nuez , & nous expose en proie aux
„ conspirations les plus méprisa-
„ bles.

„ Cette cabale qui depuis peu a
„ donné au public des poèmes impies
„ sous le non emprunté de Clito,
„ dans lesquels on nie la Divinité de
„ notre Sauveur , & où l'on s'ape la
„ Monarchie d'Angleterre dans ses
„ fondemens.

„ Cette cabale qui refuse aux
„ Anglois l'usage de leur raison , &
„ qui ne veut pas même que le Parle-
„ ment d'Angleterre mette en œu-
„ vre ce qui est nécessaire à notre
„ défense.

„ Voilà les prétendus zélez pour
„ nos libertés dont je veux parler , &
„ qui condamnent toute sorte de
„ Forces comme inutiles. Ce sont
„ eux qui ont publié le Libelle dont

„ il

„ il s'agit ici , & cité à tort ou à droit
 „ l'Auteur de l'*Examen des deux*
 „ *Questions* à la Barre des Commu-
 „ nes. Ce sont eux qui nous disent
 „ que les Ligues & les alliances ne
 „ servent de rien , & que toute sorte
 „ de Forces ne sont bonnes qu'à fa-
 „ voriser l'oppression ; qui se disent
 „ encore dans l'esclavage , parce
 „ qu'on a laissé ses gardes au Roi ,
 „ comme si des Forces approuvées
 „ par le Parlement étoient une op-
 „ pression pour les Anglois.
 „ Ce sont eux qui relevent l'auto-
 „ rité des Parlemens , comme un
 „ corps par qui les Rois regnent , &
 „ qui cependant ne veulent pas que
 „ ces augustes assemblées jugent de
 „ ce qui est ou n'est pas convenable à
 „ la nation qu'elles représentent ;
 „ mais qui veulent que le Lord Tre-
 „ sorier, le Lord Chancelier, & le
 „ Lord Amiral soient nommez par
 „ le Parlement , parce que le nom
 „ d'Angleterre est ajouté à leurs
 „ qualités.
 „ Voilà une belle espece de gens ;
 „ mais graces à Dieu je n'en connois
 „ aucun , je ne suis d'aucune cabale, je
 „ n'ai pas lu une seule ligne de Clito en

toute m'avie; & quoique je pratique la Religion peut-être aussi peu que notre Auteur, j'ai autant de vénération pour elle, & pour ceux qui la professent, que plusieurs personnes qu'il y a au monde. J'ai pris par tout jusqu'ici notre Auteur pour un Magicien, mais je ne voudrois pas donner quatre sous d'un Magicien qui ne peut pas découvrir par le secours des Astres, qui est l'Auteur d'un livre. Je ne me suis jamais piqué de Necromancie, cependant je puis dire qui est notre Auteur aussi bien que Tom C---L lui même, & éviter en même tems les injures personnelles, petit subterfuge pour éluder l'argument. Il paroît assez manifestement qu'il a maltraité le Parlement; la cabale dont il parle n'a jamais cassé l'armée, c'est le Parlement qui l'a fait. Je l'ai déjà ci devant laissé au Parlement, je l'y laisse encore ici: Mais je puis l'assurer que plusieurs personnes de considération qui ont plus de savoir & de sens que ni l'Auteur ni moi, en disent autant; & s'il a un peu trop fait le familier avec le Parlement, parce qu'il a cru qu'il ne se rassembleroit plus, il a mal pris ses me-

mesures, car les Parlement sont notre Constitution, & il n'y a point de parlement qui ne soit obligé d'en prendre soin.

S'il est fâché que je dise que pour la seureté de la nation & pour l'admission de notre flotte, l'Amirauté est entre les mains du parlement, j'espère qu'il s'appaisera, si je lui dis que cela s'est déjà fait, comme il le verra s'il consulte l'Abregé de Robert Cotton, où sont nommez les Commissaires Députez par le Parlement, comme aussi deux commissions données en même tems par le Parlement, l'une pour le Nord, l'autre pour le Midi d'Angleterre, une de ces commissions fut expédiée sous le nom des bourgeois de Londres. Or si nous avons aujourd'hui les mêmes raisons, si nous nous trouvons dans le même embarras, pourquoi ne mettrons-nous pas en usage les mêmes moyens ?

Je le suivrai encore jusqu'à la pag. 10. où il dit : „ Tout ce que j'ai dit „ jusqu'ici que nous devons faire, ne „ se réduit qu'à ceci, Que l'Angle- „ terre doit se mettre en état conjoin- „ tement avec ses voisins, de pouvoir „ maintenir la paix de Ryswick qui

„ nous coûte si cher , & de conser-
„ ver notre commerce , qui est d'une
„ grande importance à toute la na-
„ tion.

Ce seul paragraphe est ce semble le sommaire & la substance de tout son discours : c'est l'Iliade d'Homere dans une coquille de noix , & s'il nous avoit fait la faveur de nous lire ce seul paragraphe au lieu du tout , nous aurions eu tout ce qu'il a voulu dire à bon marché & en petite étendue. L'Angleterre dit-il , doit se mettre en état conjointement avec ses voisins. L'état où doivent être toutes les nations de l'Europe est de se défendre ; & si nous n'y sommes pas , je sai à qui il faut s'en prendre. L'Angleterre n'a pas les mêmes raisons de se mettre dans le même état que ses voisins ; leurs Etats sont contigus aux Etats de la nation qui fait le sujet de leurs craintes , les nôtres sont renfermez dans une île , & c'est par nos vaisseaux principalement que nous devons les défendre , notre flotte étant en effet notre meilleure défense. Que toutes les nations du monde prétendent à l'Empire de la Mer , nous ne devons pas craindre de le perdre ,
pour-

pourvû que les Seigneurs de l'Amirauté prennent soin de cette affaire.

Je souhaiterois à la verité, que notre flotte fut en meilleur état qu'elle n'est à présent : Que nous sert-il d'avoir la meilleure flotte du monde, si nos vaisseaux manquent d'hommes, & nos hommes de vivres ? L'enregistrement de nos matelots étoit un projet bien imaginé pour équiper notre flotte ; mais il ne faut pas compter beaucoup sur nos matelots enrollez, si l'on considere que l'erollement des matelots est une convention mutuelle entre les matelots & le pays ; c'est à dire que pour 40. S. par an les matelots se tiendront prêts à servir la patrie sur la flotte ; mais ces 40. S. par an n'étant pas payez, jugez si par cet Acte les matelots sont obligez de servir ?

Si nous manquons de provisions pour nos équipages, nous ne sommes pas mieux. Or on voit que nous en manquons, lors que nous lisons dans une Gazette un avertissement pour inviter chacun à fournir pour la flotte du bœuf, du cochon, &c. J'eus un veritable chagrin de voir un tel averissement sur notre Gazette, &

cela pour deux raisons. I. Parce que nous publions par là l'indigence où nous sommes, & le mauvais état de notre flotte; & en second lieu parce que certaines gens employez à cette affaire, qui ont peut-être gagné par le moyen de leurs emplois plus de 100000. chacun, ne feroient pas credit au Roi dans l'occasion de quelques bœufs & cochons; mais j'espere que le Parlement prendra pour l'avenir plus de soin de notre flotte.

Il est sans contredit de notre devoir de maintenir notre commerce, qui est d'une si grande importance à toute la nation: mais je vous prie comment l'avenement du Duc d'Anjou à la Couronne d'Espagne peut-il préjudicier à notre commerce, puisque selon notre Auteur le Duc d'Anjou va être purement Espagnol, & nullement dans les interets de la France? si cela est, il est de l'interet de l'Espagne d'entretenir l'ancienne alliance de commerce qu'elle a avec l'Angleterre, qui a fait de tout tems la consommation de ses marchandises: Et si jamais le Roi d'Espagne moleste nos vaisseaux, ou retient nos marchandises sous des prétextes illegitimes,

deux grandes Questions. 151

mes, nous pouvons en cela faire justice à nos marchands, sans en venir, comme dit Monsieur Bays à une Declaration de guerre, comme le veut notre Auteur. Monsieur Selden a trouvé un autre expedient, pag. 89. de ses Discours de table.

„ Le Roi d'Espagne fut pros crit à
„ la Cour de Westminster, moi étant
„ du Conseil contre lui: Un mar-
„ chant avoit eu des dépens contre
„ lui dans un procès, & comme il ne
„ pouvoit s'en faire payer, nous nous
„ avisames de le proscrire faute de
„ comparoitre, & il le fut. Aussi-
„ tot que Gondimer en eut avis, il
„ envoya d'abord l'argent, parce que
„ si son maitre avoit été pros crit, il
„ n'auroit pû jouir du benefice des
„ Loix, ce qui lui eut été très-préju-
„ diciable, y ayant pour lors plu-
„ sieurs procès entre le Roi d'Espa-
„ gne & nos marchands Anglois.

Vous voyez donc que ne pouvant avoir justice, c'est la derniere chose qu'on doit faire que de declarer la guerre.

Je ne m'arrêterai point aux extra-
vaguantes reflexions de notre Auteur
qui ne meritent pas de réponse: ce

152 *Examen Examen des*
sont de foibles évafions , des raifons
de bibus , & il vaut mieux paffer à
l'examen de la plus importante Quef-
tion : Savoir

*Ce que doivent faire les Hollan-
dois dans la conjoncture pré-
fente.*

Il auroit été à fouhaiter , que
l'Empereur eut été il y a long-tems
en état de faire paffer fes Troupes
dans le Milanez , pour faire valoir le
droit de l'Archiduc Charles à la Cou-
ronne d'Efpagne. Il n'eft pas impro-
bable que l'Empereur ne hafarde cela
pour faire valoir fes prétentions ;
mais la queftion eft de favoir fi l'Em-
pereur peut tenir contre l'Efpagne
dans cette conjoncture. Il y a des
cas où les alliances font tres-néceffai-
res : Les chofes qui ne peuvent fe
foutenir par elles mêmes ont befoin
d'appui ; mais en fait d'alliances elles
ne font bonnes que pour les Etats qui
peuvent être endommagés par la
puiffance exorbitante de ceux contre
qui fe fait la ligue. L'Angleterre eft
de petite étendue & fermée de tous les
cotés , & par conféquent Elle n'a pas
befoin

besoin des secours qui sont nécessaires aux nations dont les Etats confinent ceux de leurs ennemis. Si nous allons dans les pays étrangers chercher des os à ronger, & que nous nous engagions dans les querelles d'autrui, nous voilà les champions de l'Europe, & les fiers à bras de chacun. Mais puisque l'Empereur est trop foible pour la France & pour l'Espagne, & que la destinée des Provinces unies des Pays bas dépend des progres de l'Empereur, il est sans contredit de l'interet des Etats Generaux de soutenir les prétensions de l'Empereur à la Monarchie d'Espagne. Car.

r. Les Hollandois ont perdu leur barriere, je veux dire les Pays bas Espagnols, avec lesquels il y a longtemps qu'ils ont été étroitement aliez : Leurs propres Etats sont devenus places frontieres, exposées aux insultes de deux puissans ennemis. Le Roi d'Espagne, il est vrai, ne peut pas leur prêter le colet dans les Pays bas avec ses propres Forces; mais il peut joindre les siennes avec celles de la France, avec laquelle il

154 *Nouvel Examen des*
vient de s'unir par le double lien de
l'intérêt & de la parenté.

2. Le Roi d'Espagne peut former
des prétentions sur la Hollande, &
la regarder comme partie de l'ancien-
ne Comté de Flandres, & dire que
les Hollandois sont ses Tributaires,
que l'impuissance a été cause qu'on
n'a pû jusqu'ici les faire rentrer dans
leur première obéissance, & qu'étant
à présent en état de le faire, il veut
maintenir son droit antérieur. Si
donc la Hollande dans cette conjonc-
ture ne donne pas du secours à l'Em-
pereur, pour occuper ailleurs les ar-
mes de la France & de l'Espagne, ces
deux Puissances n'ayant à faire qu'aux
Hollandois, les emporteront com-
me feroit une inondation. Les
Hollandois à la vérité peuvent ou-
vrir leurs Ecluses, mettre leur pays
sous l'eau, & s'enfuir sur leurs vais-
seaux dans les Indes; triste satisfac-
tion, pour un peuple, qui avec tant
d'industrie & de dépense a dépouillé
la mer même, & acheté de leurs voi-
sins un morceau de terre, sur lequel
il a fondé la plus belle Republique
qu'il y ait au monde. Mais que fe-
ront les Hollandois de Batavia après
qu'ils

qu'ils auront perdu la Hollande: Le commerce des Indes ne sert de rien sans l'Europe qui en est comme le marché; & quelle pitié de voir un pays ruiné, inondé, ravagé & conquis par l'ennemi, dans un tems où les richesses de ses habitans auroient pû le conserver dans sa première splendeur.

3. Si les Etats de Hollande ne secourent pas l'Empereur d'argent, car pour leurs Troupes ils en ont besoin pour la défense de leurs propres Etats, la Hollande doit s'attendre à devenir pays de conquête. Le même nuage menace également l'un & l'autre; la même puissance les subjuguera, & les mettra sous le joug. Il est donc tems sans contredit que les Hollandois s'evertuent, & qu'ils se défassent de leur excessive économie. Si une fatale nécessité jointe avec un interet particulier ne les en guerissent pas, *Quos Deus vult perdere prius dementat*, Ils ont perdu le sens, & ils ne mériteront pas qu'on les plaigne. Car où y a-t-il d'Etat si puissant par mer, si formidable, si fort intéressé dans la querelle, qui ne voulut courre le dernier risque, & dépenser tout l'ar-

156 *Nouvel Examen des*
gent de la Banque d'Amsterdam pour
sauver sa patrie.

4. Si le Roi d'Espagne, le Duc d'Anjou, ou comme il vous plaira de l'appeller, car il n'est point ici question d'une dispute de noms, étant en possession de la Monarchie d'Espagne, établit une chambre de dépendances, & prétend avoir la Hollande comme faisant partie des pays-bas Espagnols, & de la Comté de Flandres; & que les Hollandois au lieu de secourir l'Empereur, se soumettent à la Couronne d'Espagne, leur condition seroit moins triste qu'elle ne le seroit s'ils en venoient à leur dernier homme & à leur dernier sol. Quelles duretés, quelles oppressions n'auroient-ils pas alors à souffrir? L'argent que l'Espagne doit à leurs Troupes seroit alors payé; leurs matelots accommoderoient bien les Galeres d'Espagne & de France; leurs Troupes de terre & leurs negocians seroient employez aux mines du Perou & du Mexique, où ils auroient tout le tems de soupirer après les cheres idoles perduës de leur or & de leur argent. Sous cette oppression & cet esclavage du premier ordre

ordre les *Hogen Mogens*, les Hauts & puissans Etats redeviendroient les *pauvres & opprimez Etats de Hollande*, & cela à un degré d'où il n'y auroit pas moyen de revenir.

5. Le Roi de France & les autres Princes Catholiques de la Chrétienté, qui se sont promis depuis tant d'années d'extirper ce qu'ils appellent *l'heresie du Nord*, trouveroient alors le moment favorable d'exécuter leur dessein, ou de faire au moins leurs derniers efforts pour cela: Et si la Hollande qui y a le plus d'intérêt, & dont les Etats sont les plus exposez, n'assiste pas l'Empereur dans ses prétentions, il ne faut pas, s'imaginer que les Couronnes du Nord soient les premières à le secourir. Car elles ont encore une barrière, je veux dire la Hollande. Et quoi qu'elles ne puissent pas éviter enfin la ruine commune; cependant Elles n'en sont pas pour le présent si proches. Mais si la Hollande se joint avec l'Empereur, ce sera peut-être une raison pour les porter à défendre leur barrière contre la puissance naissante de la France & de l'Espagne. Si donc ceux qui y
sont

font si fort interressez unissent leurs Forces & ouvrent leurs bourses, je ne vois pas, comment l'Auteur de l'*Examen* a pû dire comme il a fait dans la premiere partie, que ni la France, ni l'Espagne n'en feront de rien mieux par ce marché.

6. La condition des Etats de Hollande étant telle, qu'ils ne se soutiennent que par le commerce, il est de leur interet particulier d'agir vivement dans cette affaire, car s'en est fait de leur commerce non seulement de l'Europe, mais aussi des Indes Orientales, Comme les Etablissemens qu'ils y ont ne se soutiennent qu'à la faveur des Provinces qu'ils y possèdent, ils ne peuvent vivre sans le reste de l'Europe: Peut-être encore s'ils transplantent leurs peuples de l'Europe dans leurs colonies des Indes, deviendront-ils comme un foie prodigieux, trop gros pour le corps naturel, & qui tend à la ruine de tout le composé.

Je sai que notre Auteur dira ici; que l'Angleterre a le même interet d'entrer dans la Ligue pour maintenir l'équilibre de l'Europe; & puis que c'est une affaire de Religion, où
il

il s'agit d'extirper l'heresie du Nord, nous avons autant d'interet que personne, de nous opposer à l'augmentation de la puissance Françoisise & Espagnole.

Si notre Isle n'estoit pas renfermée, & que l'océan ne fut pas notre tranchée, forrifiée de bons vaisseaux, nous aurions beaucoup à craindre: Mais comme Dieu & la nature nous ont separez de tout le reste du monde, & mis à couvert des foudres & des tonnerres des Puissances ennemies; puis que le peril est éloigné, & que nous avons la Mer pour barriere, c'est tenter la Providence que d'aller au devant du danger, & nous ne pouvons pas esperer que Dieu benisse nos entreprises. Celui qui va se mettre à la bouche d'un Canon quand il n'y a pas de nécessité à le faire, fait le faux brave, & donne à mal juger de sa prudence. Les gens sages reçoivent le peril avec courage, lors qu'ils ne peuvent l'éviter; & la raison & la nature apprennent aux hommes à se tenir sûr la défensive. Les bêtes féroces ravagent dans les forets, & s'insultent, les unes & les autres; Mais
les

les creatures raisonnables se contentent de se défendre. Celui qui frappe le premier coup est toujours l'agresseur, & celui qui se défend a toujours la justice de son côté. Si le Roi de France, ou le Roi d'Espagne nous attaque, les Anglois n'ont pas accoutume de se laisser battre; & dans ce cas là je ne fais point de doute que notre nation ne fasse de son mieux pour se défendre.

Mais dit notre Auteur, les Hollandois nous ont rendu service dans notre derniere revolution, & nous leur sommes redevables de nous avoir secourus dans notre besoin pour nous tirer de dessous le jong.

Il est vrai, les Hollandois nous ont servi dans la revolution; Mais que nous a fait leur secours que ce que la nation auroit pu faire sans eux si elle avoit voulu. Où est donc l'obligation? N'ont-ils pas eu 600000. livres st. pour la simple expedition? Et leurs Troupes que nous avions en Irlande s'en sont-elles retournées sans être payées? Plusieurs Hollandois n'ont-ils pas été naturalisez par ce moyen, & aquis un droit chez nous? Plusieurs n'ont-ils pas été
an-

annoblis, & plusieurs d'un rang inférieur ne possèdent-ils pas ici des postes importans & lucratifs? En quoi donc leur sommes-nous si redevables? Qu'ont gagné les Anglois dans les dernières guerres de Flandres, que l'honneur de dépenser leur argent, & de se faire tuer pour les querelles d'autrui? Quel avantage avons-nous tiré de la paix? Que nous est-il revenu de deux ou trois pompeuses Ambassades en France, que de morgner & braver le Roi Jaques, & d'en être insultez? Cela nous a produit un Traité de partage qui nous jette dans une nouvelle guerre, & nous expose à de nouvelles taxes. Que les bons Anglois jugent si c'est là un avantage.

Mais dit notre extrévaquant fauteur de Traités, nous devons nous joindre aux Hollandois. Je laisse cela au Parlement qui peut mieux juger que personne quel est le véritable interet des bons Anglois, puis que je ne suis pas autorisé ni de la Cour ni de la patrie pour en user autrement; quoique notre Auteur s'érige en Heraut de sa patrie, & qu'il declare la guerre à ceux qu'il veut.

Mais

Mais je prens la liberré de demander à la Cour une faveur, qui n'est ni une trahison, ni une incivilité; nous supliions le ciel sans crime, & la seule chose que je souhaite est, que dans le prochain Traité il n'y ait point d'articles secrets, que les Etrangers ne soient point Plenipotentiaires, mais seulement des Anglois Originaires de l'ancienne Angleterre, que si nous donnons des Forces pour cette querelle, car sur cela je ne decide rien, ceux auxquels nous les prêterons les payent comme nous avons payé les Troupes étrangères qui nous ont servi durant la dernière guerre. Mais je ne saurois m'empêcher de croire avec plusieurs Anglois honnêtes gens, qu'à tout événement l'interet de l'Angleterre est principalement de prendre soin des affaires de la Marine; le genie de la Nation panche de ce coté là, & de cette maniere nos Libertés ne courent aucun risque; ce qu'on ne peut pas dire d'une armée entretenue.

Je serois fâché qu'on me mesentendit, & qu'on me prit pour un ennemi des Hollandois; car je ne suis rien moins que cela. & il n'y a per-

personne qui souhaite plus que moi le maintien de l'équilibre de l'Europe : Mais je ne saurois me mettre dans l'esprit que nous soyons aussi obligez aux Hollandois que notre Auteur l'infinuë. Nous avons rendu aux Hollandois un service aussi important que celui que nous avons reçu d'eux dans notre revolution, puisque nous leur avons permis si long-tems de pêcher dans nos Mers sans interruption, sans compter les grandes obligations où nous les avons mis sous le regne de la Reine Elisabeth, qui les a faits ce qu'ils sont, & sans le secours de laquelle ils n'auroient jamais pû se rendre un Etat libre ; sans mettre non plus en ligne de compte les conditions avantageuses, quoique peu glorieuses à notre nation, sous lesquelles ils eurent du Roi Jaques 1. Des places en hôtege, si donc ils sont reduits à présent dans une nécessité plus pressante que celle où nous nous sommes trouvez depuis quelque tems, j'espere qu'ils se chargeront aussi volontiers des fraix des Troupes auxiliaires, que nous l'avons fait dans ces tems là.

J'ef-

164. N. Ex. des deux grand. Quest.

J'espere que personne ne me sau-
ra mauvais gré , de mettre comme
je fais l'enfant à la porte de ses
vrais parens ; car qui doit en être
chargé que la paroisse dans laquelle
il est né.

Je puis dire aussi que je n'épouse
aucun parti que celui de ma patrie ,
pendant que notre Auteur écrit pour
une faction avec la même impuden-
ce, que si son livre étoit venu au
monde, *sumptibus regis* comme la
Defensio Regia de Saumaise contre
Milton.

F I N.



E

